UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II
Unités d'Enseignement et de Recherches des Sciences Médicales

Année 1971 Thèse n° 96

ÉTUDE

sur

LE CLIMAT DE LA CORRÈZE

THÈSE pour le Doctorat en Médecine

présentée et soutenue publiquement

le 26 Mai 1971,

PAR JEAN-PAUL MAUREILLE

né le 3 Décembre 1945, à PERPIGNAN.

Examinateurs de la Thèse :

M. J.-J. DUBARRY, professeur ... *Président*

M. J. CANELLAS, professeur . ... } *Juges*

M. A. QUINTON, agrégé ... ... } *Juges*

M. M. PARNEIX, agrégé ... ... } *Juges*

TULLE
IMPRIMERIE ORFEUIL
1971

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II
Unités d'Enseignement et de Recherches des Sciences Médicales

Année 1971 Thèse n° 96

ÉTUDE

sur

LE CLIMAT DE LA CORRÈZE

THÈSE pour le Doctorat en Médecine
présentée et soutenue publiquement
le 26 Mai 1971,

PAR JEAN-PAUL MAUREILLE
né le 3 Décembre 1945, à PERPIGNAN.

Examinateurs de la Thèse :

M. J.-J. DUBARRY, professeur ... *Président*
M. J. CANELLAS, professeur ... } *Juges*
M. A. QUINTON, agrégé ... ... } *Juges*
M. M. PARNEIX, agrégé ... ... } *Juges*

TULLE
IMPRIMERIE ORFEUIL
1971

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A MON PERE, A MA MERE,

à qui je dois plus que la vie.

Qu'ils trouvent, dans ce modeste ouvrage, un bien faible témoignage de mon affection, de mon attachement et de ma reconnaissance.

A MA FEMME, A MA FILLE,

avec tout mon amour.

A MON FRERE,

avec toute mon affection et mon attachement.

A toute ma Famille et à tous mes amis.

A Monsieur le Docteur Michel PARNEIX,

Maître de conférence, agrégé de Chirurgie Générale,
Chirurgien des Hôpitaux, non chef de service.

En espérant que cet ouvrage le rapproche, du moins un instant, de son pays natal, nous l'assurons de notre profond respect.

A Monsieur le Docteur A. QUINTON,

Maître de conférence, agrégé d'Hépatologie-Gastroentérologie,
Médecin des Hôpitaux, non chef de service.

Pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant d'être notre juge, nous lui exprimons nos remerciements respectueux.

A Monsieur le Professeur J. CANELLAS,

Professeur de Pharmacodynamie et Hydrologie,
Licencié ès Sciences,
Officier des Palmes Académiques.

Nous le remercions bien respectueusement de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de faire partie de notre jury.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543911_0054

A Monsieur le Professeur J.-J. DUBARRY,

Professeur d'Hydroclimatologie thérapeutique et
de clinique des maladies de l'appareil digestif,
Médecin des Hôpitaux, Chef de service.
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier des Palmes Académiques,
Commandeur du Mérite Social,
Officier de l'Ordre du Mérite de la République Italienne,
Commandeur de l'Ordre du Mérite civil Espagnol,

qui nous a inspiré le sujet de cette thèse et nous a fait le grand honneur d'en accepter la présidence.

Qu'il trouve ici le témoignage de notre profond respect et de notre reconnaissance.

Etude sur le Climat de la Corrèze

Plan :

INTRODUCTION.

I. — LES FACTEURS DU CLIMAT :

1° - LA LATITUDE.
2° - L'ALTITUDE ET L'EXPOSITION.
3° - LA GEOLOGIE.

II. — LES ELEMENTS DU CLIMAT :

1° - LA TEMPERATURE.
2° - LES PLUIES.
3° - LES VENTS.
4° - L'INSOLATION.

III. — LES CARACTERES DU CLIMAT :

1° - LE BAS PAYS.
2° - LES PLATEAUX CORREZIENS.
3° - LE HAUT PAYS.

IV. — APERÇUS BIOCLIMATOLOGIQUES.

CONCLUSIONS.

Si l'on objecte que tout cela est du ressort de la Météorologie, on comprendra facilement avec quelque réflexion que, l'Astronomie, loin d'être de peu d'utilité au médecin, lui importe beaucoup ; l'état des organes change avec les saisons.

HIPPOCRATE.

(Des airs, des eaux et des lieux.)

INTRODUCTION

La Corrèze, ce département mal-aimé, étale ses terres des monts d'Auvergne aux plaines d'Aquitaine. Cette masse granitique hercynienne, basculée vers l'Ouest et cassée par l'orogénèse alpine, tourmentée par le volcanisme auvergnat, plonge dans les terrains sédimentaires du bassin aquitain. Ses 5 860 km2, délaissés par les hommes, vivent aujourd'hui au rythme doux de ses rivières et de ses forêts. Et dans un siècle où les mots d'automation, de management, et autres de même style, sont sur toutes les lèvres, il est bon de se pencher sur ce pays champêtre dont le calme et la beauté sauvage ne peuvent qu'exalter l'homme dans la recherche de son épanouissement.

Le climat de ce pays a fort mauvaise réputation. N'est-on pas allé jusqu'à dire que « le Limousin n'avait pas la température de sa latitude » ? Cependant, plus que par sa rigueur, le climat corrézien est caractérisé par son instabilité et ses variations capricieuses. Comme tout le Limousin, la Corrèze est située dans une zone où des influences diverses livrent des batailles incessantes...

Une unité climatique est difficile à isoler, cependant le climat corrézien apparaît comme une variété montagnarde du climat océanique aquitain : il est caractérisé comme tel par la variété des climats locaux.

I. - LES FACTEURS DU CLIMAT

A — LATITUDE

Comprise entre 0° 20' de longitude Est et 1° de longitude Ouest d'une part, et, d'autre part, entre 44° 55' et 45° 50' de latitude Nord, la Corrèze est traversée dans la région de Beaulieu par le 45e parallèle. A égale distance du pôle et de l'équateur, elle est donc située en pleine zone tempérée ; cependant, sa situation centrale par rapport à l'océan Atlantique, à la Méditerranée et aux Alpes la soumet à de nombreuses influences qui contribuent à créer l'instabilité du climat.

Comment se manifestent ces influences ?

1) **Dépression venant de l'Ouest :**

Ce sont des masses d'air océanique, tiède et humide, que poussent les vents d'Ouest : elles apportent la pluie au cœur de la Montagne, premier obstacle rencontré sur leur route.

Dominante durant les mois d'été, une telle influence explique le régime pluviométrique élevé de la belle saison dans les massifs Ouest du Haut-Pays.

2) **Les masses d'air du Nord-Ouest :**

Fraîches ou froides suivant la saison, elles atteignent le Limousin quand le Nord de l'Europe est le siège de hautes pressions. Elles signent généralement un changement de temps et contribuent à amener pluie ou neige.

Cette influence est importante durant toute l'année mais accuse une nette décroissance pendant l'été.

3) **L'air chaud méridional.**

Sa survenue entraîne un réchauffement notable des températures. Elle est malheureusement rare et de courte durée.

Pouvant se rencontrer toute l'année, cette influence marque une nette prédilection pour les mois de Mai et Septembre ; nous lui devons cependant quelques belles journées d'automne, et des journées d'hiver à température anormalement haute.

Ces masses d'air traversent le Limousin quand la Méditerranée est le siège de hautes pressions et le golfe de Gascogne le siège d'une dépression.

4) **Le temps anticyclonique.**

Il est l'élément primordial du climat corrézien ; anticyclone continental en hiver, anticyclone des Açores en été, tels sont, en Limousin, les deux bastions météorologiques qui vont être soumis aux attaques répétées des influences océaniques. De leur plus ou moins grande stabilité dépendent le beau temps d'été et celui d'hiver.

a) En hiver, c'est le régime anticyclonique continental qui domine au détriment des influences océaniques. Il amène un air froid et sec ; le temps est ensoleillé, l'atmosphère calme et limpide, à peine agitée par de légers vents d'Est.

C'est ainsi que du 21 Décembre 1963 au 28 Janvier 1964, l'anticyclone continental s'installe sur le Limousin. Les températures enregistrées sont basses, la moyenne du mois de Janvier est de 0°7. On note des températures de :

— 12° à Merlines les 5, 9, 19 Janvier ;
— 11°5 à Meymac le 28 Janvier ;
— 9°2 à Brive le 10 ;
— 10° à Tulle le 9.

Il a gelé en Corrèze tous les jours du mois de Janvier. Par contre, la sécheresse a été totale durant 38 jours consécutifs ; à peine quelques flocons ont blanchi le sommet de la Montagne. Les vents furent calmes ou faibles, très rarement

modérés, de secteur E.-N.-E., puis Sud. Point de vent de secteur Ouest.

L'ensoleillement a été remarquable puisqu'on compte à Malemort 164 heures d'insolation dont 14 jours d'insolation continue et seulement 6 jours d'insolation nulle.

Mais plusieurs circonstances météorologiques peuvent menacer la stabilité du régime anticyclonique. L'anticyclone continental peut être assailli :

1°) **Sur son front Sud-Ouest,**

Quand naît, dans le golfe de Gascogne, une dépression qui se dirige vers la Méditerranée occidentale. Au fur et à mesure de la progression de la dépression, on observe une rotation des vents d'Est en Nord, puis Nord-Ouest ; ce qui entraîne :

— une baisse de la température au début,
— puis un adoucissement accompagné de pluies ou de neige,
— enfin, retour au froid sec.

2°) **Sur son front Sud,**

Quand la dépression du golfe de Gascogne rejoint un noyau de basses pressions du golfe de Gênes, le vent se fixe en O.-N.-O., souffle en violentes rafales, et amène pluies et neige.

3°) **Sur son front Ouest,**

Quand le système dépressionnaire du golfe de Gascogne est attiré par des aires cyclonales creusées au Nord de l'Irlande. Les vents soufflent alors de S.-O. puis de l'Ouest. Généralement, le temps est doux et humide. C'est ainsi qu'en janvier 1967 :

— du 9 au 17 : régime anticyclonal continental,

— du 18 au 25 : approche d'une perturbation nord-atlantique. On note alors une hausse des températures, des pluies abondantes, et des chutes de neige au-dessus de 600 m ; de forts coups de vent sont enregistrés à Egletons (58 km/h) le 24 Janvier.

— du 26 au 5 : s'installe une vaste zone dépressionnaire de l'Atlantique Nord caractérisée par des flux tièdes et humides de Sud à Sud-Ouest. On note des températures élevées pour la saison :

18° 1 à Brive le 27,
18° à Merlines le 30,
17° 5 à Peyrelevade le 30,

(à partir du 5, rétablissement du régime anticyclonal).

En conclusion, nous pouvons schématiser la situation en disant qu'en hiver, les types de temps dépendent des offensives des dépressions atlantiques contre l'anticyclone continental.

b) En été, au contraire, le beau temps est lié au régime anticyclonal océanique : ce dernier assure un temps chaud et sec où les vents sont faibles ; hélas, là encore, ce régime d'été n'est pas à l'abri des attaques dépressionnaires, qu'elles soient d'origine atlantique, méditerranéenne ou arctique. En effet, la baisse du champ des hautes pressions permet le passage de zones dépressionnaires, entraînant sur le Limousin de fortes chutes pluies, le plus souvent sous la forme d'orage et de grêle.

C'est ainsi que le 1er Août 1963, une zone dépressionnaire s'étend sur le golfe de Gascogne et le Sud-Ouest de la France. Toutes les températures maximales du mois sont observées à cette date :

31° 1 à Brive,
31° à Tulle,
30° à Beaulieu.

De fortes rafales de vent soufflent de secteur Sud-Est. Dans la journée, tombent de violents orages dans le Sud et le Sud-Ouest de la Corrèze, parfois accompagnés de grêle : pour 419 mm d'eau tombés à Allassac dans le mois, on a recueilli 190 mm le 1er, et 82 mm le 2, soit 272 mm en 2 jours.

Il est à remarquer que c'est la région située au Sud de la ligne Mercœur-Donzenac qui est la plus sujette aux orages et à la grêle. Au contact des premiers reliefs corréziens, ces

CORRÈZE

Carte des isothermes moyennes annuelles

orages sont canalisés par les vallées de la Dordogne et de la Corrèze. Ils en remontent le cours jusqu'à se heurter aux flancs de la Montagne : là, ils dévient leur route vers le Nord-Est du département en empruntant les vallées des affluents de la Dordogne (tout particulièrement celle de la Diège), et enfin, ils se dirigent vers l'Auvergne.

c) Les saisons intermédiaires, printemps et automne, sont soumises à la pleine bataille de ces nombreuses influences, cycloniques et anticycloniques. On ne peut y mettre en évidence l'hégémonie d'une de ces influences, si bien que les types de temps y sont fort variés, tant d'une année à l'autre qu'au sein d'une même année.

Mais dans ce pays à vocation montagnarde, l'altitude et l'exposition sont là pour accentuer ces contrastes et bouleverser la répartition des températures et des pluies.

B) ALTITUDE ET EXPOSITION.

En Corrèze, l'altitude et l'exposition sont des facteurs primordiaux du climat. Leurs actions sont étroitement liées, mais nous avons remarqué que l'altitude a une nette influence sur l'intensité des effets de l'exposition : au fur et à mesure que l'on s'élève, naissent et s'accentuent les contrastes des versants différemment exposés.

Cependant, pour la clarté du sujet, il nous semble bon de dissocier ces rôles et de les analyser tour à tour.

1°) L'ALTITUDE.

Le rôle essentiel de l'altitude s'exerce sur les températures. Il est classique d'admettre que la température décroît de 0° 6 pour 100 mètres, et nul ne saurait contester la réalité de ce phénomène. Cependant, nous avons pu réaliser une étude personnelle de la décroissance des températures, en fonction de l'altitude, pour le département de la Corrèze. Nous avons, pour ce faire, **20** stations météorologiques réparties de façon

homogène sur le territoire départemental, et nous nous sommes basés sur les moyennes annuelles.

Il apparaît que l'évolution des températures en fonction de l'altitude obéit à une corrélation linéaire **significative,** du type : $t^o = - 0{,}005445\ h + 12{,}54$ (t^o étant exprimée en degré et h en mètres), comme le confirme le coefficient de corrélation : $r = 0{,}9444$.

Il ressort de cette étude que la température décroît en Corrèze de 0,54° pour 100 m.

D'autre part, l'écart type ($u = 0{,}41°$) nous permet de délimiter une zone où les températures obéissent toujours à la même corrélation linéaire. Sur nos 20 observations, une seule (Mestes la Bessette) se situe en dehors de cette zone. A l'action de l'altitude se joint l'action d'un autre paramètre qui, dans le cas considéré, est prépondérant. Il en est de même pour les points éloignés de la droite de régression (Ussel, Chaumeil, Beaulieu). Quoi qu'il en soit, la loi se vérifie dans 95 % des cas.

$$r = \frac{\Sigma XY}{\sqrt{\Sigma X^2 \Sigma Y^2}}$$

avec $X = t^o_i - \overline{t^o}$

$Y = h_i - \overline{h}$

La pente de la courbe « a » est obtenue grâce à la formule :

$$a = \frac{\Sigma XY}{X^2}$$

et la fonction établie suivant la relation :

$$Y - Y = a\,(X - \overline{X})$$

$$u^2 = \frac{\Sigma Y^2\,(1 - r^2)}{n}$$

n étant le nombre d'observations

DROITE DE REGRESSION DES TEMPERATURES EN FONCTION DE L'ALTITUDE.

$t° = -0{,}005445h + 12{,}5$

écart-type : 0°41

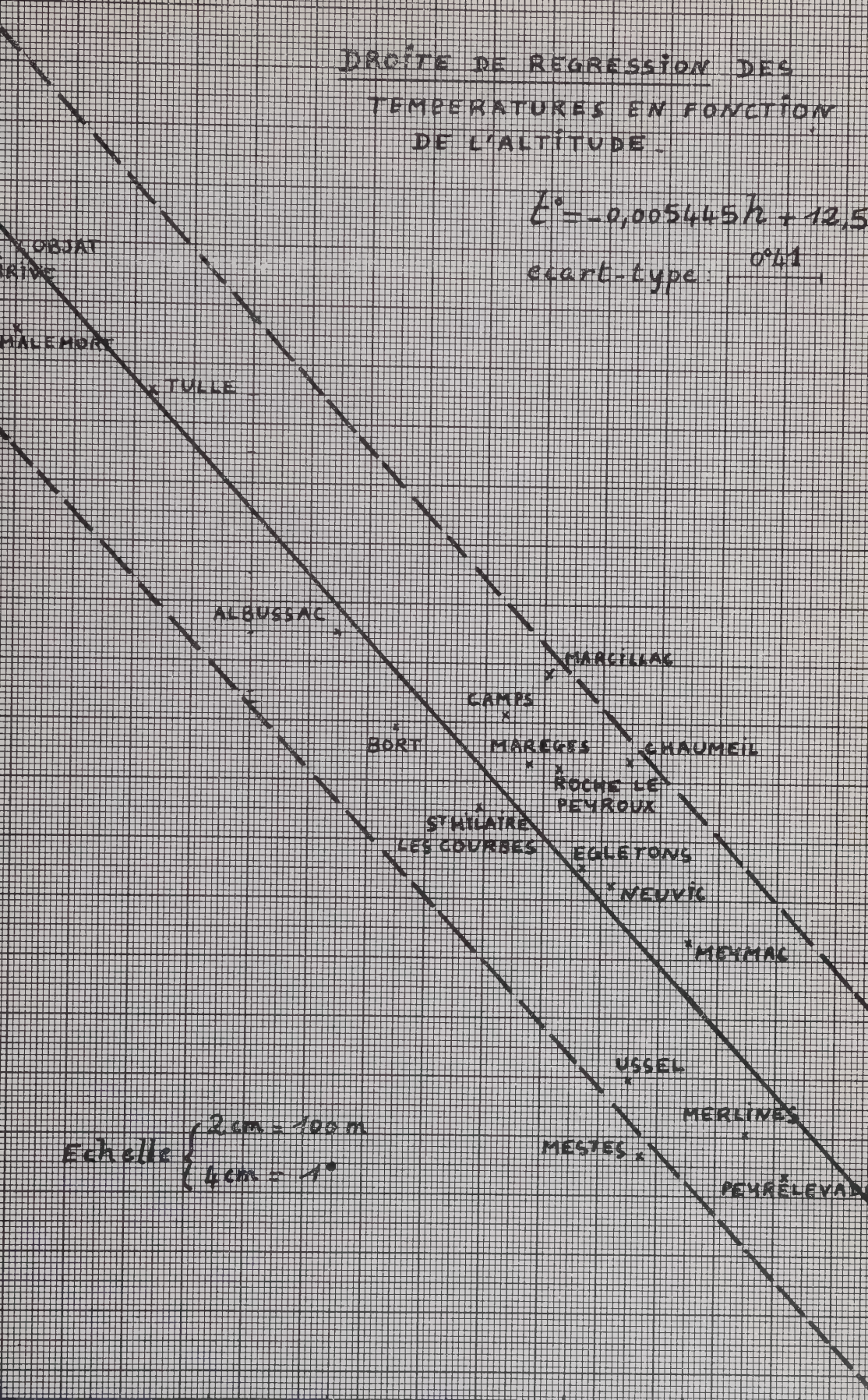

Echelle { 2 cm = 100 m ; 4 cm = 1° }

Les points situés au-dessus de la droite subissent une déviation positive et leur température est supérieure à la normale pour la même altitude. Au contraire, les points situés au-dessous de la droite subissent une déviation négative. Leur température est inférieure à la normale pour l'altitude considérée.

De telles déviations prouvent l'existence d'autres paramètres dont l'influence est plus ou moins marquée. Parmi ceux-ci, l'exposition nous semble le plus important.

2°) L'EXPOSITION.

L'influence de l'exposition s'exerce à différents plans.

1) **Sur le plan thermique,** cette influence s'accroît avec l'altitude. C'est ainsi que dans le Bas-Pays, on ne note aucune différence notable entre les versants exposés au Nord ou au Sud. Cependant, l'orientation générale des vallées et les ouvertures vers le Midi sont des facteurs de réchauffement. Ceci explique la déviation positive de Beaulieu-sur-Dordogne. En effet, cette ville, située à 145 m d'altitude, présente une température moyenne annuelle de 12° 13 alors que, pour la même altitude, elle devrait, théoriquement, présenter une moyenne annuelle de 11° 75. Le gain de température de 0° 38 provient de la situation géographique particulière de cette ville : abritée des influences septentrionales par les massifs élevés qui l'entourent, elle reçoit, au contraire, par l'intermédiaire de la vallée de la Dordogne, les souffles chauds du Midi.

Dans le Haut-Pays, l'influence de l'exposition sur les températures devient majeure. Les exemples sont nombreux : Ussel - Chaumeil - Mestes la Bessette... Pour ne développer que ce dernier exemple, Mestes, à 660 m d'altitude, présente une température moyenne annuelle de 8° 03. Sa température moyenne théorique est de 8° 95. Cette station affiche donc un déficit thermique de 0° 92. Si nous considérons la situation géographique de Mestes, plusieurs éléments sont à retenir :

a) Son appartenance aux plateaux de l'Est du Haut-Pays, abrités des influences océaniques par le massif des Monédières et le plateau de Millevaches et, au contraire, exposés aux influences auvergnates.

b) Sa localisation sur la vallée de la Diège, orientée Nord-Sud, qui, en canalisant des influences septentrionales, peut la soumettre à des phénomènes d'inversion de température.

Tous ces facteurs défavorables contribuent à créer ce déficit thermique.

2) Mais le rôle de l'exposition ne se limite pas au secteur thermique : il s'exerce également au niveau pluviométrique. Dans ce climat aquitain, ce sont les influences océaniques qui amènent la pluie. Les zones dont l'exposition générale est Ouest, subissent donc directement ces influences, le relief ne venant qu'accentuer ce phénomène.

Les plateaux de l'Ouest, bien que d'altitude moindre, reçoivent en moyenne 200 à 300 mm d'eau de plus, en une année, que les plateaux de l'Est. Dans le Haut-Pays, le contraste est frappant entre la Montagne et le Haut-Plateau.

Si nous considérons, par exemple, les chiffres de Chaumeil et d'Ussel, villes situées toutes deux à 650 m d'altitude, nous relevons ce qui suit : pour Chaumeil, exposé à l'Ouest, 1 759 mm d'eau par an. Pour Ussel, abrité derrière la Montagne, 1 138 mm d'eau. Soit une différence à altitude égale de 621 mm !

Ce contraste est d'ailleurs retrouvé sur le plan thermique : 9° 71 pour Chaumeil de moyenne annuelle et 8° 36 pour Ussel. La température théorique à cette altitude étant de 9°, nous avons ici un bel exemple du rôle important de l'exposition dans les caractères du climat.

***

Grâce à ces deux facteurs, altitude et exposition, nous pouvons avancer une division climatique du département : La Corrèze se divise en 3 parties, 2 grades successifs qui s'élè-

vent de 100 m dans le Bas-Pays jusqu'à 930 m dans la Montagne. Ce sont :

1° Le BAS PAYS dont l'altitude est comprise entre 100 et 300 m, exception faite pour le Massif de l'Habitarelle (502 m) et les buttes témoins d'Ayen et de Saint-Robert (350 m).

Le Bas-Pays lui-même est formé de plusieurs éléments d'importance différente :

a) Le Bassin de Brive et ses annexes :
- — Le Juillacois,
- — L'Yssandonnais,
- — Le Meyssacois,
- — La partie septentrionale du Causse de Martel.

b) Sur la vallée de la Dordogne, les petits bassins de Beaulieu et d'Argentat.

c) La basse vallée de la Corrèze jusqu'à Tulle.

a) **Le Bassin de Brive** est le pays riche par excellence. Le modelé en creux peu marqué ne réalise pas d'important contraste entre les versants opposés. La douceur du climat permet la culture des primeurs : petits pois, asperges, carottes, fraises. La rareté des gelées tardives favorise les plantations d'arbres fruitiers : cerisiers, pruniers, pêchers, etc... Dans la plaine de Brive et la vallée de la Loyre pousse le tabac tandis que les coteaux d'Allassac, de Voutezac, du Saillant, sont le domaine de la vigne. La culture du noyer reste traditionnelle et, si nous la rencontrons dans tout le Bassin de Brive, elle est dominante dans les régions d'Ayen, Saint-Robert, Perpezac-le-Blanc. Notons enfin, que le blé pousse dans le Bas-Pays alors qu'on ne le rencontre plus sur les plateaux.

b) **Les bassins de Beaulieu et d'Argentat** présentent le même visage, mais ici le confrasfe est beaucoup plus frappant. En effet, ces petits bassins sont enclavés au sein de hauts plateaux, et l'altitude s'élève très rapidement de 100 à 500 m. Ce relief, plus marqué, entraîne une opposition entre les ver-

sants différemment exposés. C'est ainsi que dans la plaine de Saint-Chamant (qui suit le cours de la Souvigne), le versant exposé au Sud est couvert de vigne tandis que le versant Nord est le domaine du taillis et de la prairie. Peu à peu, l'hégémonie de la culture s'efface pour laisser place à l'élevage.

c) **La basse vallée de la Corrèze,** orientée vers le Sud-Ouest, conduit les influences aquitaines jusqu'au sein du plateau — jusqu'à la ville de Tulle. Entre Malemort et Tulle, la vallée se limite à une gorge, et l'exposition des rives droites et gauches varie au gré des méandres de la rivière. Cependant, au niveau de Tulle, située à une zone de confluence, la vallée s'élargit et l'opposition entre les versants Nord et Sud s'affirme. La neige demeure à Poissac alors qu'elle a disparu à Cornil depuis une semaine ; au printemps, les gelées épargnent le fond de la vallée alors qu'elles sévissent à Favars ou à Sainte-Fortunade. Il s'agit là d'une zone climatique de transition entre le Bas-Pays et le plateau corrézien. Tulle, située au sein du plateau, bénéficie d'un régime thermique où subsiste l'empreinte des influences aquitaines.

2° Le PLATEAU CORREZIEN occupe la majeure partie du département et s'élève de 300 m à 650 m. De pente générale Sud-Ouest, il est coupé par des vallées, orientées elles aussi Sud-Ouest et dont les plus importantes sont celles de la Vézère, de la Corrèze et de la Dordogne. Ces vallées représentent autant de couloirs d'infiltration aux influences aquitaines ; cependant, réduites le plus souvent à des gorges dans la majeure partie de leur tracé, elles n'influencent que peu les caractéristiques climatiques du plateau.

Le relief du plateau est, pour le moins, tourmenté ! Impossible de dégager de ce chaos une ébauche de régionalisation. Doux bocages, ravins escarpés, lourdes croupes, petites plaines, forêts, taillis, landes, prairies naturelles, tout s'emmêle et se démêle sur un rythme mystérieux. La même rivière se métamorphose au gré des accidents du sol : là, elle suit paresseu-

sement ses méandres ; ici, elle devient torrent ; plus loin, elle saute des cascades ; enfin, elle atteint le Bas-Pays, ses eaux se calment et oublient la montagne. Nous ne pouvons entrer dans des considérations précises quant à l'exposition de chaque butte, ou de tel ou tel versant d'un ravin. Cependant, sachons que l'opposition « adret » « ubac » existe, qu'elle est une réalité retrouvée sur le terrain.

Associées aux différences d'altitude, les considérations générales sur l'exposition aux influences océaniques sont suffisantes pour permettre une division climatique du plateau.

Nous considèrerons successivement :

A) **les bas plateaux de l'Ouest.**

Ils s'étendent de la limite Ouest du département à la vallée de la Corrèze. Il faut eux-mêmes les subdiviser en deux parties : — Le plateau d'Uzerche qui s'étend de la limite Ouest du département à la vallée de la Vézère (y compris cette vallée, jusqu'à Treignac). — Le plateau de Seilhac entre Vézère et Corrèze.

L'altitude moyenne de ces plateaux est, en général, inférieure à 500 mètres. D'autre part, ils reçoivent directement les souffles humides de l'Océan.

C'est le pays de la prairie naturelle et de l'élevage. Cependant, la culture de la pomme de terre reste importante, et le seigle remplace le blé. En dehors du bocage s'étend le domaine du châtaignier ; cet arbre, qui « Jamais ne demande, jamais ne se lasse » (*), fut durant des siècles « l'arbre à pain » du Corrézien. Il reste encore, de nos jours, l'arbre des plateaux.

B) **Les plateaux de l'Est.**

Ils s'étendent de la vallée de la Corrèze jusqu'à la limite Est du département. Leur altitude est nettement plus élevée : elle oscille entre 500 et 650 m.

---

* Jean NESMY : **L'âme limousine.**

Ces plateaux, sillonnés de gorges, forment un ensemble assez hétérogène et il faut distinguer :

a) Le PLATEAU DE ROCHE-DE-VIC.

Cette région doit sa particularité à sa situation géographique. En effet, elle apparaît comme un bastion du plateau au sein des basses terres. A l'Ouest, le pays Tullois et le bassin de Brive ; au Sud, le bassin de Beaulieu ; à l'Est, la vallée de la Dordogne et le bassin d'Argentat ; au Nord, enfin, elle se rattache au plateau par le col des Jordes.

Les paysages présentés sont fort différents selon les versants. Tous les versants surplombant les basses terres offrent un visage accueillant : riches prairies, vignes, cultures potagères. Sur le versant Nord, au contraire, plongeant sur les vallées de la Souvigne et de la Ganette, les prairies disputent le terrain à la châtaigneraie.

b) LA XAINTRIE.

Cette région apparaît comme une Marche entre le Limousin et l'Auvergne. Formée de hautes terres, elle est isolée des territoires voisins par des gorges profondes. La Dordogne, la Maronne et la Cère coulent 200 à 300 mètres au-dessous de la surface du plateau.

Les gorges de la Maronne divisent la Xaintrie en deux parties :

— La Xaintrie Blanche et

— La Xaintrie Noire.

Cette dernière, plus méridionale que la Xaintrie Blanche, présente une façade Ouest surplombant les basses terres du bassin de Beaulieu. Cette façade, échappant à l'étreinte des plateaux environnants, s'expose aux vents de secteur Ouest et Sud-Ouest, si bien que la Xaintrie Noire présente un régime pluviométrique plus élevé que l'autre partie de la province.

Il faut noter également que le bord des gorges offre des particularités climatiques que nous développerons ultérieurement.

Quoi qu'il en soit, le climat rude, relativement froid, ne favorise guère les cultures : c'est une région de prairies naturelles et d'élevage. Toutefois, les bois feuillus (châtaigniers, bouleaux, chênes) sont fort importants malgré les efforts de reboisement en résineux.

c) Le PLATEAU ENTRE CORRÈZE ET DORDOGNE.

Il est découpé en longues bandes, orientées Nord-Sud, par les affluents de la Dordogne : le Doustre, la Luzège, la Triouzoune et la Diège.

Les paysages rencontrés sont comparables à ceux de la Xaintrie : prairie, bois de feuillus où domine le châtaignier, bois de résineux. Il faut toutefois noter que, au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers l'Est, l'importance des influences océaniques diminue. En témoignent la baisse de l'intensité des pluies et la baisse des températures.

Nous pouvons distinguer :

1 - Les plateaux entre Corrèze et Luzège,

2 - Les plateaux entre Luzège et Dordogne,

3 - Les gorges de la Dordogne et leurs particularités climatiques.

Enfin, notons qu'à la limite Nord de ces plateaux, les vallées des affluents déjà cités s'enfoncent au sein des Hautes Terres : bien que l'altitude de ces vallées soit inférieure à 650 m, nous les étudierons avec le Haut-Pays. En effet, elles ne présentent, en aucun cas, des caractères climatiques propres ou susceptibles de les rattacher au plateau corrézien.

C) **Le Haut-Pays.**

Son altitude s'élève de 650 m aux 984 m du Mont Bessou, mais là encore, nous devons distinguer plusieurs parties selon leur exposition.

a) Les FLANCS OUEST DE LA MONTAGNE.

Il s'agit d'une zone vallonnée englobant la haute vallée de la Vézère (bassin de Bugeat) et la haute vallée de la Vienne

en aval de Peyrelevade. L'altitude qui croît de 650 m à 750 m interdit toute culture fragile, mais l'exposition plein Ouest favorise la venue de belles prairies naturelles. Cependant, la qualité de l'herbe y est moins bonne que sur les plateaux, si bien que les ovins remplacent les bovins. Ici, le domaine des bois s'étend et les flancs des collines se couvrent de belles forêts de résineux.

b) La MONTAGNE PROPREMENT DITE comprend le Massif des Monédières au Sud, qui se prolonge vers le Nord-Est par le plateau de Millevaches. Ici, point de sommet majestueux, mais de lourdes croupes qui rompent la monotonie du plateau et arrêtent le regard. Domaine de la lande, bruyères, fougères, genêts, ajoncs, genevriers se marient avec splendeur et font l'émerveillement du touriste. Mais sur cette terre pauvre, le reboisement bat son plein et, là où il y a 30 ans, s'étendait la lande, se dressent aujourd'hui de magnifiques forêts : pins sylvestres, douglas, sitka, épicéas, mélèzes mêlent leurs essences. C'est également le pays des mille sources et partout jaillit du granit l'eau claire et pure.

c) Les HAUTS PLATEAUX DU HAUT-PAYS descendent de la Montagne et s'étalent vers l'Est jusqu'à la vallée du Chavanon. Là encore, c'est un paysage vallonné où les températures sont basses, tandis que le régime des pluies est moins élevé que ne pourrait le laisser supposer l'altitude. D'une part, en effet, les influences océaniques ne franchissent qu'avec peine le barrage de la Montagne ; d'autre part, rien n'arrête les influences auvergnates descendues des Monts du Cantal et de la Chaîne des Puys... C'est la région la plus froide du département.

***

Cette division du département en plusieurs zones peut paraître artificielle. En effet, elles ne correspondent pas toujours à des réalités géographiques ; cependant, sur le plan climatique, une telle division est justifiée par l'étude des éléments du climat : c'est ce que nous verrons dans le deuxième chapitre.

C. — GEOLOGIE.

Sur le plan géologique, la Corrèze apparaît comme une zone de transition entre le Bassin Aquitain et l'Auvergne. Nous passons successivement, du Sud-Ouest au Nord-Est, des terrains calcaires du Causse de Martel aux grès du Bassin de Brive, puis aux terrains cristallins qui forment les 5/6es du département.

Nous pouvons schématiquement distinguer 3 zones, séparées les unes des autres par un système de failles plus ou moins complexe.

1) **La zone cristalline** couvre à elle seule le Haut-Pays et la majorité des plateaux corréziens. Constituée de granite, de gneiss, de micaschiste, de granulite, elle réalise un sous-sol imperméable.

Dans les bas-fonds s'accumulent argile et terre de bruyère tandis que, dans le haut-pays, se rencontre la tourbe. Quoi qu'il en soit, ces sols acides sont favorables à la pousse de l'herbe et de la forêt et la Corrèze mérite bien la dénomination de « pays vert ».

D'autre part, le vallonnement naturel réalise un drainage suffisant si bien que, si les étangs sont nombreux, les zones marécageuses sont rares.

2) **La zone gréseuse** s'étend en écharpe de Juillac à Beaulieu : c'est une bande étroite où se mélangent les grès rouges du permien (Collonges) et les grès jaunes ou bigarés du Trias. Au sein de ces roches se perdent des bancs de schistes ardoisiers (Allassac, Travassac, Donzenac).

Ici, le paysage est riant et rappelle le Périgord vert.

3) **La zone calcaire** occupe un territoire minime au Sud du département. Formée de calcaire oolithique mêlé, dans la région de Meyssac, à des marnes, elle apparaît comme une excroissance du Causse de Martel. Désert de pierres, sa sécheresse annonce les plateaux du Quercy. Son appartenance à la Corrèze n'est que purement administrative.

Il faut noter enfin la présence de quelques noyaux de **roches éruptives.** Ce sont :

1°) Le massif de Rilhac-Xaintrie,

2°) Le massif à l'Est de Neuvic, sur la rive de la Dordogne,

3°) Le plateau des Orgues de Bort.

II. - LES ÉLÉMENTS DU CLIMAT

I. - La Température.

La température est en Corrèze, comme dans tous pays de la zone tempérée, l'élément déterminant du climat.

Les variations observées dans la totalité du département sont essentiellement liées à l'altitude ; cependant, comme dans tous pays montagnards, l'exposition des plateaux ou des vallées modifient les régimes thermiques.

Nous possédons, pour réaliser cette étude, des observations portant sur la dernière décennie (1960-1969) et concernant 20 stations météorologiques.

Nous obtenons ainsi une moyenne annuelle de 9° 87 pour l'ensemble de la Corrèze. Le caractère rigoureux de son climat semble donc confirmé ; cependant, il existe des différences notables entre le Bas-Pays, la Montagne Limousine et les Plateaux Corréziens, si bien que l'étude des températures doit se faire sous une forme analytique.

I. — LE BAS-PAYS.

1° - **Le Bassin de Brive et ses annexes** ont une moyenne annuelle nettement supérieure à celle du département : 11° 4.

Le mois le plus chaud est Juillet, avec 19° 1, et le plus froid Décembre avec 3° 8. L'amplitude annuelle est donc de 15° 3.

On compte en moyenne 75 jours de gelée par an, répartie essentiellement de début Novembre à fin Mars. Mais on note

des gelées précoces (19 Septembre 1962) et des gelées tardives (29 Mai 1961).

Si l'étude des moyennes mensuelles est satisfaisante sur le plan climatique, il faut en climatologie médicale étudier également les minima et maxima, moyens et absolus ; ceux-ci, en effet, rendent mieux compte des écarts thermiques auxquels sont soumis les organismes.

a) MINIMA MOYENS ET ABSOLUS :

— Deux mois de l'année, Décembre et Janvier, ont des minima moyens inférieurs à 0° :

— 0° 5 pour Décembre,

— 1° pour Janvier.

Janvier apparaît donc comme le mois où les températures minimales sont les plus basses (— 4° 6 pour Janvier 1964).

— Pendant 5 mois, les minima moyens se situent au-dessous de 4°, ce sont : Novembre, Décembre, Janvier, Février et Mars.

— Par contre, ces minima moyens sont supérieurs à 10° en Juin, Juillet, Août et Septembre.

— Le minima absolu de la dernière décennie a été observé le 5 Février 1963 : — 14° 6.

b) MAXIMA MOYENS ET ABSOLUS :

— C'est en Juillet que les maxima moyens sont les plus élevés : 26° 6, et on note 5 mois (Mai à Septembre) où ces maxima sont supérieurs à 20°.

— Le maxima absolu a été observé le 19 Juillet 1967 : 36° 9.

On a pu relever également des températures élevées pour les saisons.

— Le 27 Février 1966 : 20° 3.

— Le 1er Novembre 1968 : 24° 2.

Si l'on considère les extrêmes, le Bassin de Brive connaît 5 mois où il peut vraiment faire froid : Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars, et 5 mois où il peut vraiment faire chaud : Mai, Juin, Juillet, Août et Septembre.

Le mois d'Avril est toujours un mois de printemps (5° 16 minima moyen et 16° 65 maxima moyen) et le mois d'Octobre est comme toujours, un mois d'automne (8° minima moyen et 19° 4 maxima moyen).

2° - **Le Bassin de Beaulieu** a un régime thermique comparable à celui du Bassin de Brive.

a) La température moyenne annuelle est la plus élevée de tout le département avec 12° 2 ; le mois le plus chaud est toujours Juillet : 20° 4, et le plus froid Janvier : 4° 2.

Les jours de gelées y sont moins nombreux que dans le Bassin de Brive (53 jours par an) et les gelées précoces et tardives moins éloignées : 19 Octobre et 1er Mai.

b) MINIMA MOYENS :

— Seul Janvier a un minima moyen inférieur à 0° (— 0° 20) ; par contre, 5 mois ont toujours des minima inférieurs à 4° et 4 mois des minima supérieurs à 10° : Juin, Juillet, Août et Septembre.

— Le minima absolu a été observé le 15 Janvier 1960 : — 16° 8.

c) MAXIMA MOYENS :

Juillet est le mois où la moyenne des maxima est la plus élevée : 27° 4 et cinq mois (Mai à Septembre) ont des maxima moyens supérieurs à 20°.

Le maxima absolu a été observé le 19 Juillet 1967 : 38°.

En conclusion, le Bassin de Beaulieu peut se comprendre comme un Bassin de Brive plus chaud, mais où les régimes thermiques sont identiques.

5 mois chauds : Mai à Septembre.
5 mois froids : Novembre à Mars.
1 mois de printemps : Avril.
1 mois d'automne : Octobre.

3° - **Le petit Bassin d'Argentat :** entourée de toutes parts de hauts plateaux, cette région possède néanmoins un régime

thermique de bas-pays.

La température moyenne annuelle est de 11° 6, Juillet, le mois le plus chaud, 19° 7, et Décembre, le plus froid, 4°.

Il faut compter 65 jours de gel par an répartis de Novembre à Mars.

Nous ne possédons pas d'études précises concernant les minima et maxima moyens cependant, en extrapolant à partir des résultats de Brive et Beaulieu, nous pouvons légitimement penser qu'Argentat obéit aux mêmes règles.

Donc, 5 mois chauds, 5 mois froids, 1 mois d'automne et 1 de printemps.

4° - **La Basse Vallée de la Corrèze : la Ville de Tulle :**

La température moyenne annuelle est de 11° 1 ; Juillet, le mois le plus chaud : 18° 8, et Décembre, le plus froid : 3° 6.

On observe 87 jours de gelée par an répartie essentiellement de début Novembre à fin Mars. Mais les dates des gelées précoces et tardives sont décalées par rapport à celles du Bassin de Brive :

2 Octobre pour la première gelée et 7 Juin pour la dernière.

La première gelée apparaît donc avec 2 semaines de retard par rapport au Bassin de Brive, et ceci mérite une explication : d'une part, la ville de Tulle se trouve encaissée au fond de la vallée ; d'autre part, l'humidité de l'air y est supérieure à celle de la plaine brivoise. Ces deux facteurs provoquent, en Septembre, des brouillards fréquents et abondants, mais protecteurs quant aux gelées précoces.

a) MINIMA MOYENS ET ABSOLUS :

— 2 mois ont des minima moyens inférieurs à 0° : ce sont Décembre et Janvier, et là encore, Janvier enregistre la plus basse moyenne (— 1°).

— 5 mois ont des minima inférieurs à 4°, et 2 mois seulement (Juillet et Août) des minima supérieurs à 10°.

— Le minima absolu a été relevé un 5 Février : — 16°.

b) MAXIMA MOYENS ET ABSOLUS :

— Les maxima de Juillet sont en moyenne les plus élevés : 26° 5, et le maxima absolu a été observé un 16 Juillet avec 37°.

— 5 mois ont des maxima supérieurs à 20° (Mai à Septembre).

Par ailleurs, on a noté des températures élevées pour les saisons : 14 Mars : 21°.

17 Novembre : 20° 5.

En conclusion : La ville de Tulle présente un régime thermique plus froid que le reste du Bas-Pays. Si les températures diffèrent de peu, il faut remarquer que :

1°) Deux mois seulement ont des minima moyens supérieurs à 10° (pour 4 dans les Bassins de Brive et de Beaulieu).

2°) On note la possibilité de gelées tardives début Juin.

3°) Telle Rome, Tulle possède sept collines : il en résulte :

— des expositions très variables, les versants exposés au Nord étant nettement défavorisés ;

— des différences de températures liées à l'altitude car si le Talweg se situe à 200 m, les sommets des collines atteignent 400 m.

***

II. — LES PLATEAUX CORREZIENS.

A - Les bas plateaux de l'Ouest :

Nous manquons, hélas, d'observations précises tant pour le plateau d'Uzerche que pour celui de Seilhac. Cependant, l'étude des moyennes annuelles permet de penser que l'un et l'autre de ces plateaux ont des régimes thermiques très proches, si bien qu'une étude commune est suffisante.

Il est bon de préciser que la majorité des chiffres, énoncés dans ce chapitre, sont obtenus par extrapolation.

La moyenne annuelle de ces plateaux se situe autour de 10° 2. Juillet est le mois le plus chaud, 17° 7, et Décembre le plus froid, 2° 7. Les jours de gelées oscillent entre 70 et 85 au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Bassin de Brive pour se rapprocher du Haut Pays.

La majorité des jours de gel se rencontre de début Novembre à fin Avril, donc pendant 6 mois.

Les premières gelées apparaissent à la mi-septembre et les dernières fin Mai-début Juin.

a) Les MINIMA MOYENS :

— 6 mois ont une moyenne inférieure à 4° (Novembre à Avril), dont 3 mois inférieurs à 0° (Décembre, Janvier, Février).

— 2 mois seulement ont des minima moyens supérieurs à 10°, Juillet et Août.

b) Les MAXIMA MOYENS :

Les 3 mois d'hiver ont des maxima inférieurs à 10°. Par contre, on observe des maxima supérieurs à 20° pendant 4 mois : de Juin à Septembre.

En conclusion, sous l'influence de l'altitude, nous voyons se modifier les régimes thermiques. Il existe 6 mois où le temps est froid (Novembre à début Mai) et 4 mois où il fait chaud (Juin à fin Septembre).

Le printemps recule : d'Avril il passe en Mai. Le mois d'Octobre illustre toujours l'automne.

B - **Les plateaux corréziens de l'Est.**

1°) **Le plateau de Roche-de-Vic.**

Il a une température moyenne annuelle de 9° 8 ; Juillet est le mois le plus chaud : 17° 3, et Décembre le plus froid : 2° 7. Mais il faut remarquer les flancs de ce plateau, tant celui de Beynat que celui d'Albussac, présentent des différences notables et d'altitude et d'exposition, donc de régime thermique. Les chiffres suivants proviennent de la station d'Albussac.

On observe la gelée 85 jours par an, en majorité de début Novembre à fin Avril. Cependant, il peut geler déjà mi-Septembre et encore fin Mai.

a) MINIMA MOYENS :

De Novembre à fin Avril, soit pendant 6 mois, les minima moyens se situent au-dessous de 4°. Pour 3 de ces mois (Décembre, Janvier et Février), au-dessous de 0°.

Janvier enregistre le minima moyen le plus bas (- 4° 7), tandis que le minima absolu est observé en Février 1963 (— 16°2).

Deux mois seulement ont des minima supérieurs à 10° : Juillet et Août.

c) MAXIMA MOYENS :

— Juillet a la moyenne des maxima la plus élevée, 25° 1, et le maxima absolu observé : 37° en 1964.

— Quatre mois ont des maxima supérieurs à 20° : de Juin à Septembre.

On note, en outre, des températures élevées pour la saison :

14 Mars : 20° 6,

6 Novembre : 20° 7.

Conclusion :

Ce plateau, zone de transition, présente un régime thermique fort comparable à ceux de l'Ouest. Son altitude, plus élevée, explique la légère baisse des températures observées. Mais, compte tenu de la morphologie de ce plateau, et de la localisation des stations, ces similitudes n'ont rien d'étonnant.

Il est à noter qu'Albussac présente un trait « continental » plus marqué que ne le laisserait supposer sa latitude et son altitude : ceci est dû à l'exposition Nord-Est de la station.

2°) **La Xaintrie :**

Elle a une température moyenne annuelle de 9° 8. Juillet, mois le plus chaud, marque 17° 6, et Décembre, le plus froid, 2° 7.

On observe la gelée 66 jours par an répartis de Novembre à fin Mars, mais il peut geler de la mi-Septembre à la fin Mai.

a) MINIMA MOYENS :

Les minima moyens de Novembre à Mars sont inférieurs à 4° ; ceux de Janvier et Décembre inférieurs à 0°. La moyenne la plus basse a été observée en Février 1963 : — 4° 1, et c'est un 15 Janvier que l'on a noté le minima absolu : 16° 5.

Deux mois seulement, Juillet et Août, situent leur minima moyen au-dessus de 10°.

c) MAXIMA MOYENS :

De Juin à fin Septembre, les maxima moyens se situent au-dessus de 20°, et c'est en Juillet que ceux-ci sont le plus élevés : 24° 5. Un 19 Juillet, le thermomètre a atteint 34°.

D'autre part, on a noté des températures élevées pour la saison : — 28 Février : 23°,

— 22 Octobre : 23° 1.

Conclusion :

La Xaintrie peut se comparer au plateau de Roche-de-Vic, notion d'altitude exceptée.

Il fait chaud de début Juin à fin Septembre, et froid de début Novembre à fin Mars. Octobre appartient certainement à l'automne et Avril au printemps. Mai est un mois de transition.

Cependant, on ne saurait passer sous silence les différences thermiques pouvant exister entre la Xaintrie Blanche et la Xaintrie Noire.

En Xaintrie Noire, une altitude moyenne plus basse, une exposition favorable à la pénétration des influences méridionales, une vallée de la Dordogne plus large, canalisant les flux d'air chaud, et un régime pluviométrique plus élevé contribuent à adoucir les températures et à amortir leurs écarts.

Au contraire, en Xaintrie Blanche, l'altitude plus élevée, une exposition aux influences auvergnates, une Dordogne coulant dans des gorges, entraînent des températures plus basses, des jours de gelée plus nombreux et un enneigement plus important.

Les chiffres cités dans ce chapitre représentent un état moyen de l'atmosphère de la Xaintrie dans son ensemble. Il faudrait légèrement modifier ces chiffres pour les appliquer à l'une ou l'autre des régions.

3°) **Les plateaux de l'Est, entre Corrèze et Dordogne :**

Nous possédons, pour réaliser cette étude, les observations de 4 stations : Marcillac le Nougein - Egletons - Neuvic-d'Ussel et Bort-les-Orgues.

Il nous est apparu que Bort-les-Orgues présentait des caractéristiques particulières permettant de définir un climat local.

Restaient donc les 3 autres stations pour étudier le régime thermique des plateaux.

Nous avons pu mettre en évidence qu'il n'existait pas un thermique propre à l'ensemble des plateaux, mais, au contraire, un système dynamique précis régissant l'évolution des températures.

Ce système dynamique est composé essentiellement de 3 types d'influences.

a) Des INFLUENCES OCEANIQUES :

La station type en est Egletons. On note 3 mois en hiver où les minima moyens sont inférieurs à zéro (Décembre, Janvier, Février), et il gèle 80 jours par an. Par contre, deux mois d'été (Juillet et Août) ont des minima supérieurs à 10° et des maxima supérieurs à 20°. L'amplitude thermique annuelle absolue est moins élevée qu'ailleurs. Ces caractères permettent de définir un climat océanique de plateau dont le trait essentiel est la régularité des températures : les amplitudes sont peu marquées. L'année comporte 3 mois froids et 2 mois chauds.

Une telle influence s'estompe évidemment d'Ouest en Est. ; elle est cependant prédominante bien que modifiée.

b) Les INFLUENCES MERIDIONALES intéressent bien sûr le Sud du plateau. Leur progression au sein des hautes terres est favorisée par la présence de vallées orientées Sud-Nord : Doustre, Luzège, Dordogne.

La station type en est Marcillac le Nougein.

L'hiver, ici, ne comporte que deux mois où les minima moyens sont inférieurs à 0° (Janvier, Décembre), et on ne recense que 76 jours de gel par an.

L'été, par contre, compte 3 mois (Juin, Juillet, Août) où les minima sont supérieurs à 10° et les maxima supérieurs à 20°.

Cependant, les écarts thermiques ne sont pas très prononcés.

Ce type de climat, s'il reste océanique, subit le passage des influences méridionales : l'hiver est plus court et moins rigoureux ; l'été plus long et plus chaud.

Les températures extrêmes toutes en hausse.

c) Les INFLUENCES AUVERGNATES sont prédominantes dans la partie Est et Nord-Est du plateau. Ces régions, où ne parviennent les vents d'Ouest qu'après avoir perdu de leur humidité, et où ne peuvent remonter les influences méridionales, subissent la proximité des massifs auvergnats.

La station type en est Neuvic-d'Ussel.

L'hiver compte 4 mois (Décembre, Janvier, Février, Mars) où les minima moyens sont inférieurs à 0°, et 96 jours de gel !

D'autre part, on assiste en été à une dissociation des minima moyens.

En effet, si 2 mois (Juillet, Août) ont des minima supérieurs à 10°, 3 mois (Juin, Juillet, Août) ont des maxima supérieurs à 20°.

Ceci nous porte à penser qu'il existe, au mois de Juin, des écarts thermiques importants entre les températures diurnes et nocturnes.

D'autre part, l'amplitude absolue de l'année est plus importante pour Neuvic que pour les autres stations ; l'hiver, le thermomètre peut marquer — 20° et l'été + 35°.

Ce climat de plateau apparaît donc « continentalisé ». L'hiver est long et froid ; l'été, plus court, reste chaud. Le trait dominant de l'influence auvergnate est le caractère **contrasté** des températures et des régimes thermiques.

En conclusion, qui dit océanique, dit douceur ; méridional, chaleur ; auvergnat, contraste.

Le régime thermique d'un de ces plateaux emprunte les traits caractéristiques de l'influence dominante, modifiés par les interférences des autres influences.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons, pour l'ensemble des plateaux, avancer les chiffres suivants :

La température moyenne annuelle est de 9° 7 ; Juillet, mois

le plus chaud, marque 17° 4, et Décembre, mois le plus froid, 2° 1.

Dans l'ensemble des plateaux, 6 mois (Novembre à Mars) ont des minima moyens inférieurs à 4°.

Les températures extrêmes observées sont :

— 19° en Février à Neuvic et + 38° en Juin à Marcillac le Nougein.

Il faut noter que si les influences décrites précédemment modifient de façon importante les régimes thermiques, elles n'ont qu'un rôle minime sur les températures moyennes observées. Le facteur prépondérant, quant aux moyennes, est l'altitude.

— Le régime thermique de Bort-les-Orgues mérite une étude séparée :

Cette station située à 448 m d'altitude offre des moyennes identiques à celle des plateaux : 9° 8 de moyenne annuelle ; 17° 8 en Juillet, mois le plus chaud, et 2° 1 en **Janvier,** mois le plus froid.

Dans l'ensemble du département, c'est Décembre le mois le plus foid, alors que les minima moyens les plus bas sont observés en Janvier. Ici, Janvier l'emporte sur les deux plans. Nous avons, pour expliquer ce phénomène, deux arguments :

1°) Bort, station la plus orientale de la Corrèze, subit, en hiver, les influences de l'anticyclone continental alors que celles-ci sont battues en brèche dans le reste du département par les systèmes dépressionnaires de l'Atlantique-Nord.

2°) L'orientation Nord-Sud de la vallée et la présence, à l'Ouest, des orgues de Bort (860 m), forment une protection réelle contre les influences océaniques.

Comme sur tout le plateau, 6 mois ont des minima moyens inférieurs à 4°, dont 3 mois inférieurs à 0° (Décembre, Janvier, Février). Le minima absolu a été relevé en Février : — 17° 5. Deux mois seulement ont des minima supérieurs à 10° (Juillet, Août).

Par contre, 4 mois présentent des maxima moyens supérieurs à 20° (Juin à Septembre).

C'est en Juillet que l'on note les maxima moyens les plus élevés : 23° 8, et le maxima absolu : 35° un 17 Juillet.

Tous ces caractères dotent Bort-les-Orgues d'un climat « continentalisé » presque pur : l'hiver y est long et froid, l'été chaud et les contrastes thermiques importants en Juin et Septembre.

Cependant, ces contrastes sont atténués actuellement par l'énorme masse d'eau de la retenue du barrage de Bort (470.000.000 m3), si bien que cette petite vallée bénéficie d'un climat de lac.

Par rapport au Bas-Pays, les plateaux corréziens apparaissent donc comme plus froids. Rien d'étonnant puisque d'altitude supérieure. Cependant, au sein de ces pays, qui déjà méritent le qualificatif de « montagnards », nous avons mis en évidence des variétés thermiques et un régime local. La diversité apparaît alors que le climat de la Corrèze se précise.

***

III. — LE HAUT-PAYS.

La façade occidentale du haut-pays subit de façon directe et massive les influences océaniques alors que le haut plateau oriental est abrité par l'écran de la montagne. Nous pouvons donc distinguer deux zones de régime thermique.

1°) Zone soumise aux influences océaniques :

a) LES CONTREFORTS OUEST DE LA MONTAGNE.

Nous avons, pour réaliser cette étude, deux stations : Saint-Hilaire-les-Courbes et Chaumeil.

La température moyenne annuelle est de 9° 6, donc élevée pour l'altitude de cette région. Décembre est le mois le plus froid : + 2° 3 et Juillet le plus chaud, 16° 9. Il peut geler de 85 à 100 jours par an, du 1er Novembre au 30 Avril.

On note des gelées précoces le 20 Septembre et des gelées tardives début Juin. Il faut noter que deux facteurs influent le nombre des jours de gel :

— le plus évident, mais non le plus important, est l'altitude.

— Nous pensons que, dans cette région, c'est le degré d'humidité de l'air qui règle le nombre de jours de gel.

En effet, bien que Chaumeil soit, en altitude, 120 m au-dessus de Saint-Hilaire-les-Courbes, il compte 88 jours de gel par an pour 97 dans l'autre station. Or, Chaumeil reçoit 1 759 mm d'eau et Saint-Hilaire-les-Courbes 1 533 mm !

Donc, rôle prépondérant des influences océaniques !

Le régime thermique de cette région est contrasté :

1° - L'hiver présente un régime océanique de plateau :
— la moyenne de Décembre est élevée : + 2° 3 ;
— trois mois ont des minima moyens inférieurs à 0° : Décembre, Janvier, Février ; et, de Novembre à fin Avril, les minima moyens se situent au-dessous de 4°.

— Le minimum absolu a été observé en Février : — 18°.

Ces observations rappellent celles faites à Eglətons.

2° - L'été, par contre, présente un régime « continentalisé ».

— Deux mois seulement, Juillet et Août, ont des minima moyens supérieur à 10° alors que 3 ou 4 mois selon l'altitude, Juin, Juillet, Août et parfois Septembre, ont des maxima moyens supérieurs à 20°.

Cette dissociation des minima et maxima moyens rappelle les phénomènes observés à Neuvic et à Bort-les-Orgues.

Quoi qu'il en soit, les contreforts Ouest de la Montagne peuvent encore passer pour une région chaude.

b) LA MONTAGNE PROPREMENT DITE.

Si, dans cette région, les influences océaniques existent toujours, le facteur dominant de la température est l'altitude. En effet, nous passons de 730 m à Sornac à 984 m au Mont Bessou. La seule station dont nous possédons des observations

pour cette région, est Peyrelevade située à 785 m.

La température moyenne annuelle est de 8°. Décembre est le mois le plus froid, 0° 4, et Juillet le plus chaud, + 15°.

Il gèle en moyenne 123 jours par an, en majorité de début Novembre à fin Avril, mais il peut geler tous les mois de l'année.

Là aussi, le régime thermique est mixte : continental en hiver et océanique d'altitude en été.

Cinq mois ont des minima moyens inférieurs à 0° (de Novembre à fin Mars) et, pour 4 mois, les minima dépassent 4° sans jamais atteindre 10°. Le minima absolu a été observé un 16 Janvier : — 18° 5.

Deux mois seulement ont des maxima moyens supérieurs à 20° : Juillet et Août.

L'hiver apparaît donc froid et long, l'été à peine chaud, et deux mois seulement offrent des températures contrastées.

Ces températures observées au pied de la Montagne vont rapidement décroître avec l'altitude.

Au-dessus de 810 m, le mois de Décembre aura une moyenne inférieure à 0°. Il faut compter, dans la Montagne, 360 km2 dont l'altitude moyenne est 860 m. Sur ce territoire, la moyenne annuelle est de 7° 9. Les températures inférieures à 0° domineront pendant les mois de Décembre, Janvier et Février, alors que les maxima d'été dépasseront avec peine, en Juillet, 20°.

L'emprise auvergnate s'affirme et, liée à l'altitude élevée, contribue à faire de la Montagne un des pôles froids du département.

2°) **Zone soumise à l'influence auvergnate.**

Il s'agit du territoire des plateaux du Haut-Pays. Abrités par la Montagne des influences bénéfiques océaniques, et, au contraire, largement ouverts aux influences auvergnates, ces hauts-plateaux ont des températures basses.

Nous assistons d'ailleurs à un phénomène de refroidissement, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Montagne pour se rapprocher des Monts d'Auvergne.

La température moyenne annuelle se situe autour de 8° 5 ; Décembre est toujours le mois le plus froid, 0° 8, et Juillet le plus chaud, 16° 3.

Plus on se déplace vers l'Est et plus les jours de gel augmentent : alors qu'on en compte 100 à Meymac, Ussel en recense 124 et Merlines 150 ! Ce phénomène, lié à la situation géographique et à l'humidité de l'air, a déjà été rencontré dans les contreforts Ouest de la Montagne.

A Meymac, la gelée la plus tardive a été observée le 20 Mai, la plus précoce le 26 Août ; à Ussel, le 4 Juin et le 19 Septembre, tandis qu'à Merlines, tous les mois de l'année peuvent connaître le gel.

Le régime thermique du plateau est nettement continental et là encore, nous assistons à un phénomène dynamique d'Ouest en Est.

	MINIMA MOYENS			MAXIMA MOYENS
	Inférieurs à 0°	Inférieurs à 4°	Supérieurs à 10°	Supérieurs à 20°
Meymac	4 mois Décembre. Janvier, Février, Mars.	6 mois Novembre, Décembre, Janvier. Février Mars, Avril.	0	3 mois : Juin, Juillet, Août.
Ussel . .	5 mois : Novembre, Décembre. Janvier, Février Mars.	7 mois : Octobre Novembre, Décembre. Janvier, Février, Mars, Avril.	0	4 mois : Juin, Juillet, Août, Septembre.
Merlines	5 mois : Novembre Décembre Janvier Février, Mars.	8 mois : Octobre Novembre, Décembre. Janvier, Février, Mars, Avril, Mai.	0	4 mois : Juin, Juillet, Août, Septembre.

Partout l'hiver est froid ; il s'allonge au détriment du printemps et de l'automne. L'été présente des journées chaudes pendant 4 mois alors que les nuits restent fraîches. Lui aussi s'allonge au détriment des saisons intermédiaires.

Il en résulte une année thermique comprenant essentiellement deux saisons : l'hiver, de début Novembre à fin Avril, et l'été, de début Juin à fin Septembre.

Les minima absolus de tout le département sont observés à Merlines (— 23° en Février) tandis que le thermomètre descend en Janvier presque régulièrement à — 20°.

Les hauts-plateaux apparaissent donc comme la zone continentalisée du département, où le climat est plus auvergnat que limousin.

CONCLUSION.

D'après l'étude de ses températures, la Corrèze apparaît au sein du climat océanique aquitain comme un pôle de froid. La Corrèze n'a pas « la température de sa latitude ».

De plus, à part le Bas-Pays où le régime thermique est peu nuancé, le reste du département est le siège d'un conflit incessant entre les influences auvergnates et les influences océaniques.

Dans ce pays montagnard, l'altitude joue, bien sûr, un rôle déterminant, mais des reliefs étant les premiers sur les chemins des vents d'Ouest, l'exposition modifie également les régimes thermiques.

Il n'en reste pas moins vrai que la Corrèze possède les températures d'un climat océanique à variété montagnarde.

2° Les Pluies.

Les vieilles gens ont bien souvent raison et le bon sens précède toujours les études chiffrées. Un proverbe patois affirme : « Le Bas-Limousin n'a jamais dépéri par la sécheresse ». En effet, la Corrèze reçoit en moyenne par an 1 256,5 mm d'eau !

Si ce chiffre est éloquent, il ne reflète en rien l'ambiance pluviométrique du département. Nous sommes loin des 1 720,4 mm de Saint-Yrieix-le-Déjalat ou des 950,3 mm de Ligneyrac. Aussi, nous faut-il étudier les régions des pluies, en dissociant et associant les stations selon les grandes régions du département.

I. — LE BAS-PAYS.

A) Le Bassin de Brive et ses annexes :

Nous avons à notre disposition les observations de 8 postes pluviométriques qui donnent des chiffres très voisins. La moyenne annuelle du Bas-Pays est de **1 032 mm,** donc 224,5 mm au-dessous de la moyenne générale de la Corrèze.

Seules deux stations ont des moyennes annuelles inférieures à 1 000 mm, il s'agit de Brive : 995 mm (moyenne portant sur la période 1921-1969), et de Ligneyrac : 950,3 mm. Ce chiffre est le plus bas de tout le département ; cette station située à la limite Nord du Causse de Martel bénéficie d'un régime pluviométrique méridional. De plus, elle est protégée, en partie, des infleunces océaniques par la présence au Nord-Oest du Massif de l'Habitarelle et de ses 502 mètres.

Si nous étudions, pour la ville de Brive, la répartition saisonnière des pluies, nous obtenons le diagramme suivant :

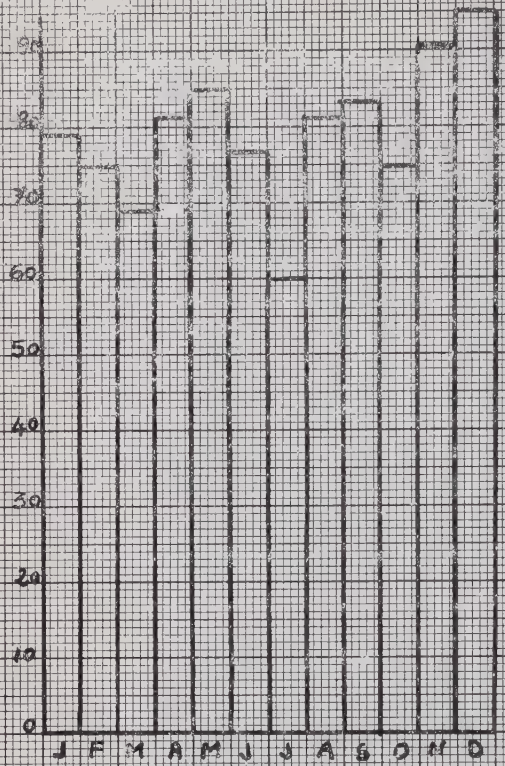

BRIVE (alt : 111m)

Mg annuelle : 955 mm

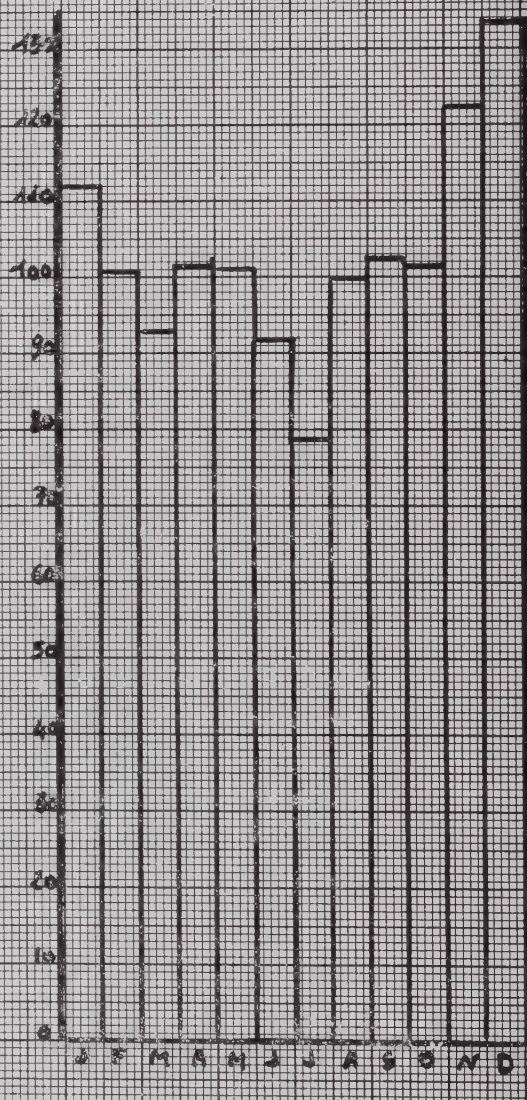

TULLE (alt 240m)

Mg annuelle : 1244 mm

Nous constatons que le mois où il pleut le moins est **Juillet** avec 60 mm, et le mois où il pleut le plus **Décembre** avec 92,5 mm.

L'amplitude annuelle est donc de 35,2 mm. Cette amplitude faible se retrouve également dans les écarts saisonniers : 219,6 mm pour 3 mois d'été (Juin, Juillet, Août), 250 mm pour les 3 mois d'hiver (Décembre, Janvier, Février).

Il est à noter, qu'outre le minima du mois de Juillet, les mois de Mars et Octobre ont des chiffres bas pour la saison (69,4 en Mars et 74,8 en Octobre, donc inférieurs à Juin). Le mois de Novembre a un régime d'hiver.

Cette régularité, ces écarts se retrouvent si l'on observe le nombre de jours de pluie. En moyenne, il pleut par an 159 jours à Brive : 10 jours en Juillet et 17 jours en Décembre. L'écart saisonnier est faible : 34 jours pour l'été et 44 pour l'hiver.

Une remarque est à faire quant à la pluviosité des mois d'été : sur 34 jours de pluie il faut compter 10,5 jours d'orage alors que dans toute l'année on en compte 21.

En conclusion, nous voyons que l'été groupe la moitié des jours d'orage de l'année, que ceux-ci représentent 1/3 des jours de pluie de l'été, et les 4/5es de la quantité d'eau tombée en été.

B) Le Bassin de Beaulieu :

Ce petit bassin a également une moyenne annuelle basse pour le département : 1 062 mm. Son régime pluviométrique est comparable à celui du Bassin de Brive.

Le minima s'observe en Juillet avec 67,3 mm et le maxima en Décembre avec 108,7 mm. Là encore, l'amplitude annuelle est faible (41,4 mm par an) ainsi que l'amplitude saisonnière : 291,9 mm pour 3 mois d'hiver et 253,3 mm pour les 3 mois d'été.

Par ailleurs, on note deux autres minima relatifs en Mars et Octobre.

Cependant, il existe une différence importante avec le bassin de Brive : le nombre de jours de pluie du bassin de

Beaulieu est de 141 jours (159 pour Brive).

Cette différence est notable à toutes les saisons, et plus particulièrement en été où l'on ne compte que 27 jours de pluie (34 à Brive).

On pourrait penser que le nombre de jours de pluie étant moindre et la pluviosité totale supérieure, les jours d'orage sont plus nombreux, or, il n'en est rien ; on compte en moyenne, par an, 17 jours d'orage à Beaulieu (21 à Brive). Là encore, ce sont les mois d'été qui groupent la moitié des jours d'orage de l'année.

C) Le Bassin d'Argentat et la plaine de Saint-Chamant sont entourés de toutes parts de plateaux élevés si bien que le régime pluviométrique s'en ressent : la moyenne annuelle est de 1 239,4 mm.

La répartition saisonnière des pluies est identique à celle des autres stations au Bas-Pays.

D) La basse vallée de la Corrèze s'étend jusqu'à la ville de Tulle ; au-delà, la vallée est trop encaissée pour posséder un régime pluviométrique différent de celui des plateaux qui l'entourent.

La moyenne annuelle de la ville de Tulle est légèrement au-dessous de la moyenne générale du département : 1 244,4 mm. La pluviosité moindre est observée en Juillet avec 79 mm, et la maximale en Décembre avec 133,7 mm, mais l'amplitude annuelle se creuse annonçant les plateaux très proches : 54,7 mm.

Si l'allure générale de la répartition mensuelle des pluies rappelle celle du bassin de Brive, elle en diffère cependant par certains détails :

1°) On note toujours un minimum de printemps en Mars, mais le minimum d'automne en Octobre a disparu.

2°) Le mois de Janvier présente une pluviositié supérieure aux mois de printemps alors que, dans le bassin de Brive, Avril et Mai ont des chiffres supérieurs à Janvier.

3°) Il découle de ces faits que l'hiver du Pays Tullois,

sur le plan pluviométrique, commence en Novembre, et qu'il offre, par rapport aux autres saisons, un contraste nettement marqué.

Quant au nombre de jours de pluie, nous pouvons faire les mêmes remarques : il pleut à Tulle 167 jours par an : 9 en Juillet, pour 17 en Novembre et 16 en Décembre. Pour les 3 mois d'été, on compte 30,5 jours de pluie (donc moins qu'à Brive) et 272,1 mm ; l'hiver compte 41 jours de pluie pour 346,5 mm.

Les pluies d'orage dominent pendant les 3 mois d'été, mais n'ont pas l'importance qu'elles ont à Brive. En effet, on compte à Tulle 15,5 jours d'orage par an dont 8,5 en été (pour les 30,5 jours de pluie).

En conclusion, le régime des pluies de la basse vallée de la Corrèze se rapproche de celui du bassin de Brive. Mais déjà s'ébauche l'influence montagnarde : pluviométrie annuelle plus élevée - amplitudes plus marquées. Un mois de Novembre très pluvieux, tant en quantité qu'en nombre de jours, et qui mérite de se rattacher aux mois d'hiver.

II. — LES PLATEAUX CORREZIENS.

A) Les Bas-Plateaux de l'Ouest :

1°) - LE PLATEAU D'UZERCHE.

Il possède une moyenne pluviométrique annuelle basse. Les 4 stations d'Uzerche, Treignac, Lubersac et Arnac-Pompadour permettent de donner une moyenne de 1 200 mm.

D'emblée, il est à noter que Treignac se situe sur la vallée de la Vézère, mais à l'intérieur des hauts-plateaux. Il s'agit là d'une zone de transition entre deux régimes pluviométriques, et sa moyenne annuelle de 1 302,6 mm est nettement supérieure à celle des 3 autres stations (1 165,9 mm). Cependant, il nous semble bon d'étudier cette ville avec le plateau d'Uzerche car la répartition saisonnière des pluies s'y fait de façon identique.

Les amplitudes annuelles sont faibles, 52,7 en moyenne.

Le mois le plus sec est toujours Juillet (72,3 mm), mais le

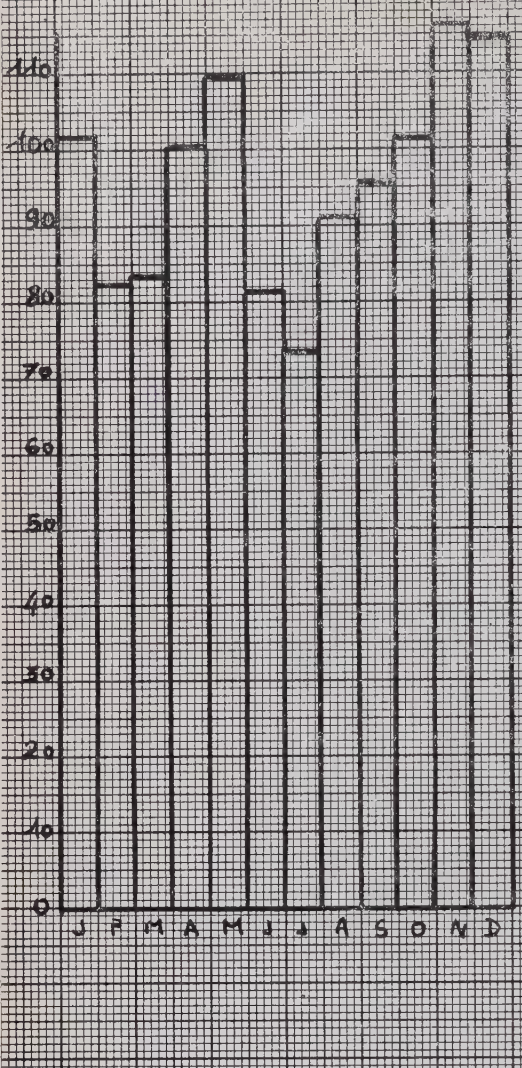

UZERCHE (alt. 310 m)

MY annuelle : 1151 mm

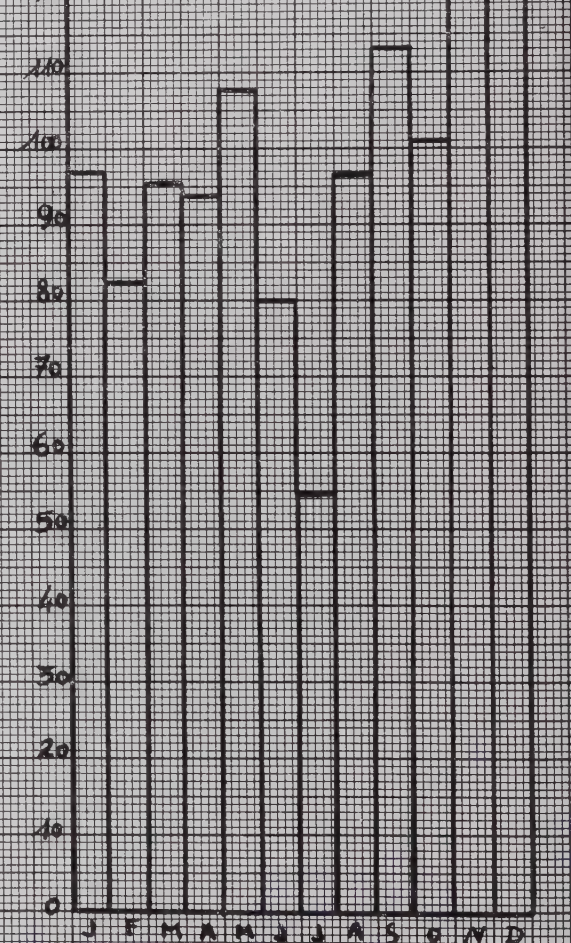

LUBERSAC (alt. 364 m)

MY annuelle = 1161 mm

mois le plus humide est Novembre avec 125 mm pour 123 mm en Décembre. Le mois de Janvier a une moyenne annuelle nettement inférieure : 107,6 mm.

Il est à remarquer que pour les 2 postes situés sur la vallée de la Vézère, Uzerche et Treignac, le mois de Mai a une moyenne supérieure à Décembre.

Quant au régime saisonnier des pluies, c'est l'automne qui vient en tête avec 350 mm pour 345 mm en hiver.

La différence est minime, due en majeure partie à la prépondérance du mois de Novembre. Par son régime pluviométrique, ce mois-là mérite de figurer parmi les mois d'hiver.

L'été reste la saison la plus sèche avec 258 mm, et le mois d'Août est nettement plus humide que les deux précédents.

On note également un maximum de printemps en Mai.

Il pleut en moyenne sur le plateau d'Uzerche 157 jours par an : davantage qu'à Brive mais moins qu'à Tulle. (Cependant, Uzerche ne présente que 148 jours de pluie pour 171 à Treignac.)

Novembre présente 17,2 jours et Décembre 16,5 jours, Juillet 9,8 jours.

En conclusion, le plateau d'Uzerche apparaît comme un pôle de basse pluviométrie où la proximité du Bas-Pays se fait sentir. Il offre la particularité d'un automne très humide avec un mois de Novembre très pluvieux ; l'été, lui, n'a rien à envier au Bas-Pays.

2°) - LE PLATEAU DE SEILHAC.

La moyenne annuelle des 3 stations de Seilhac, Bar et Corrèze, est de 1 417,8 mm. Mais, avant d'aller plus loin dans l'étude pluviométrique de ce plateau, il serait bon de faire quelques remarques préliminaires :

1 - La station de Seilhac est située dans une demi-cuvette ouverte à l'Ouest et limitée par le petit massif du Puy Ferrière (550 m). Son régime pluviométrique sera donc plus élevé que le reste du plateau.

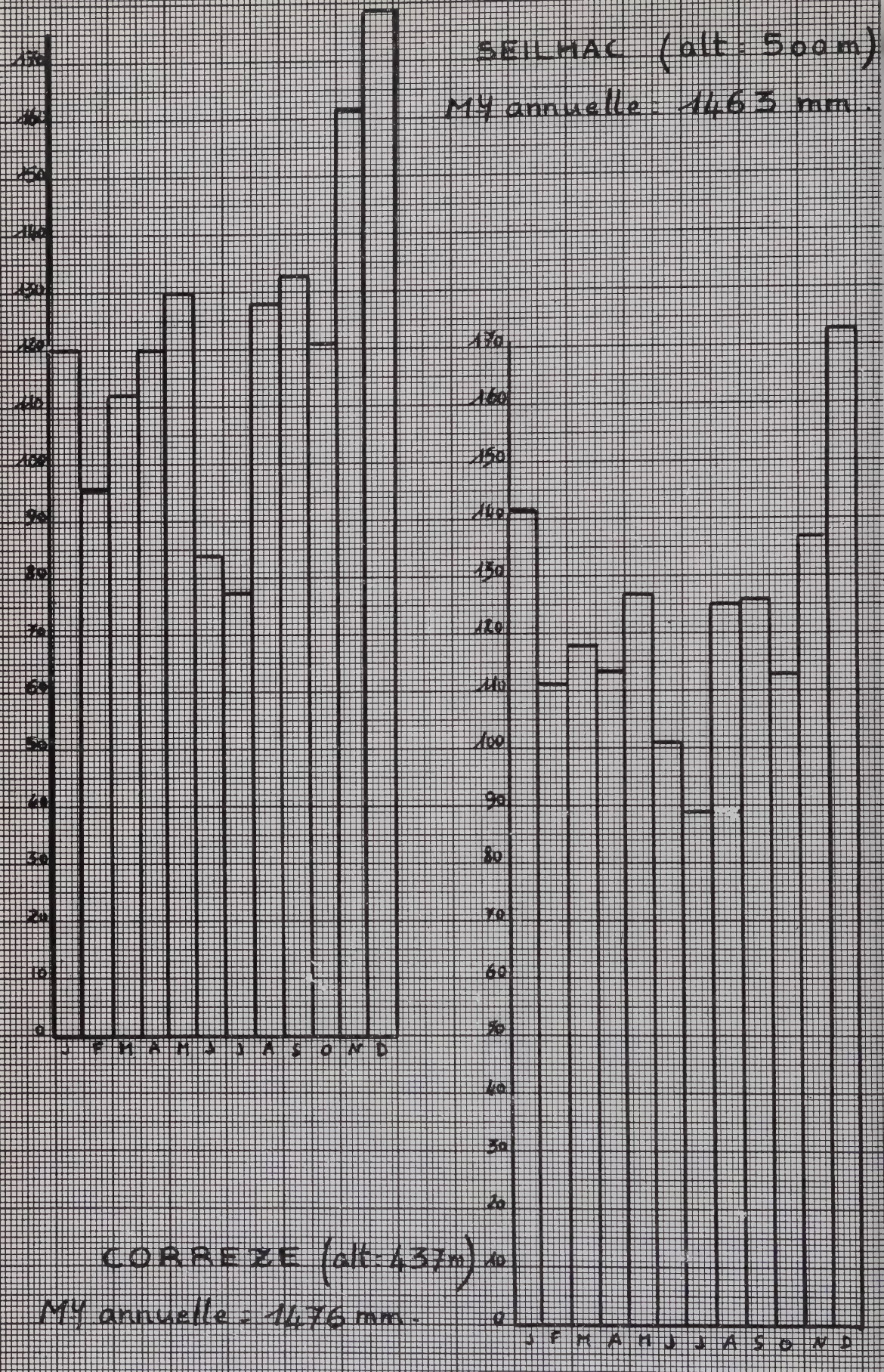
SEILHAC (alt: 500m)
My annuelle : 1463 mm
CORREZE (alt: 137m)
My annuelle : 1476 mm
J F M A M J J A S O N D

2 - Les stations de Bar et Corrèze se situent toutes deux à la bordure Est du plateau, sur la vallée de la Corrèze.

Il est à remarquer également que, telle Treignac, Corrèze se trouve entourée par le haut plateau, sur la vallée de la Corrèze.

Quoi qu'il en soit, ces 3 stations ne présentent que des différences de détails et permettent d'étudier l'ensemble du plateau de Seilhac.

La répartition mensuelle des pluies est ici tout à fait classique :

Le minima est représenté par Juillet avec 81,4 mm et le maxima par Décembre avec 167,2 mm. L'amplitude annuelle se creuse puisqu'elle atteint le chiffre de 85,8 mm.

On note toujours un minima relatif en Octobre et un maxima de printemps en Mai.

La répartition saisonnière est la suivante : l'hiver est la saison la plus humide, 398,4 mm, suivi de près par l'automne, 373 mm. Mais il faut remarquer que, si Décembre l'emporte sur Novembre d'une façon nette, ce dernier mois a une moyenne élevée :

a) Pour Seilhac, elle est supérieure à celle de Janvier de 41,4 mm (comparable aux moyennes du plateau d'Uzerche).

b) Pour Bar et Corrèze au contraire, Janvier l'emporte sur Novembre. Il est bon également de comparer l'intensité des pluies de Janvier avec celle des autres mois de l'année.

a) **à Seilhac :** le mois de Janvier vient en 6e position (cf. plateau d'Uzerche) ;

b) **à Bar et Corrèze,** en 2e position !

Le nombre de jours de pluie est à l'image de la pluviométrie ; il pleut en moyenne 176,2 jours par an sur le plateau de Seilhac, 11 jours en Juillet et 19 en Novembre.

En conclusion, nous pouvons dire que le plateau de Seilhac apparaît comme une zone de transition entre le Bas-Pays et la Montagne d'une part, et, d'autre part, entre le plateau d'Uzerche et les hauts plateaux de l'Est.

Son régime pluviométrique subit, en permanence, ces diverses influences, dans l'espace comme dans le temps.

B) Les Plateaux de l'Est.

1°) PLATEAU DE ROCHE-DE-VIC :

Il a une moyenne annuelle de 1 259,2 mm, avec un minima en Juillet de 68,4 mm, et un maxima en Décembre de 147,4 mm. L'amplitude annuelle est donc de 79 mm.

Pour que l'étude du régime mensuel et saisonnier soit valable, il faut dissocier les 2 stations d'Albussac et de Beynat.

En effet, compte tenu de leur situation sur des versants opposés du plateau, leurs régimes pluviométriques sont sensiblement différents :

1 - Beynat, sur le versant Sud-Ouest, emprunte son régime d'été au Bas-Pays : Juin, Juillet, Août totalisent 257,6 mm.

L'automne, qui est la saison dominante, totalise 365,7 mm et l'hiver 332,3 mm. Le régime saisonnier est donc comparable à celui de la station de Seilhac. D'autant plus qu'à Beynat, le mois de Janvier arrive en 8e position quant à la quantité totale recueillie.

2 - Albussac, sur le versant Nord-Est, présente un régime saisonnier différent. L'été y est toujours le plus sec, mais c'est l'hiver qui l'emporte sur l'automne. Ici, Janvier arrive en 3e position. Ces résultats sont identiques à ceux des stations de Bar et Corrèze.

Ces deux stations permettent donc de préciser comment s'effectue le passage d'un régime pluviométrique à un autre, et permettent la mise en évidence de graduations au sein des contrastes apparents.

On compte, en moyenne, 160 jours de pluie par an sur le plateau de Roche-de-Vic, qui se répartissent de la façon suivante :

Hiver : 43,3,
Automne : 42,
Printemps : 39,8,
Eté : 32,7.

L'écart entre été/hiver est peu important ; cependant, nous avons pu faire, pour la région d'Albussac, une étude des jours d'orage et il apparaît que ceux-ci sont nombreux : on en compte 28,9 par an.

L'été en groupe toujours plus de la moitié mais, fait curieux, on note quelques journées d'orage en Décembre et Janvier !

En conclusion, les résultats obtenus ne sont pas sans montrer quelques analogies avec ceux du plateau de Seilhac.

Le plateau de Roche-de-Vic apparaît, lui aussi, comme une zone de transition.

2°) LA XAINTRIE :

a une moyenne annuelle de 1 395,5 mm et les pluies se répartissent, dans l'année, de façon identique sur les 2 plateaux de Mercœur et Saint-Privat. L'été est la saison la plus sèche et l'hiver la plus humide. Il pleut le moins en Juillet et le plus en Décembre.

En outre, on note partout un minimum relatif en Avril et un maxima de printemps en Mai. Le minima d'automne est toujours présent en Octobre.

Cependant, il existe une différence notable dans l'intensité des pluies des plateaux de Mercœur et de Saint-Privat.

Il est bon de rappeler ici que l'on nomme le plateau de Saint-Privat Xaintrie Blanche, et celui de Mercœur Xaintrie Noire. Or, la toponymie « nègre » ou « noire » s'applique, en Corrèze, à des zones humides, généralement des versants exposés à l'Ouest.

Cette différence est nette, tant au niveau de la moyenne annuelle qu'au niveau des régimes saisonniers.

	Xaintrie Blanche	Xaintrie Noire
Moyenne annuelle	**1331 0 mm**	**1460 0 mm**
Moyenne Eté	**257,1 mm**	**300,0 mm**
Moyenne Hiver	**367 8 mm**	**431 9 mm**
Juillet	**72 mm**	**87,5 mm**
Décembre	**158,3 mm**	**185 2 mm**

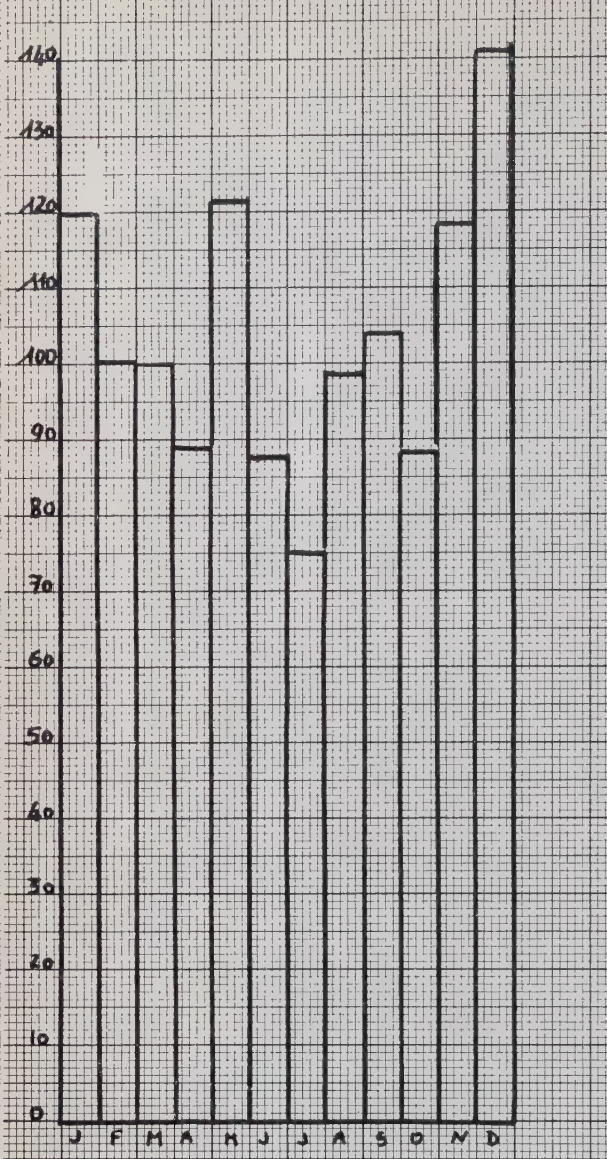

ST GENIEZ ô MERLE

M¹ annuelle : 1245 mm

(alt : 250 m)

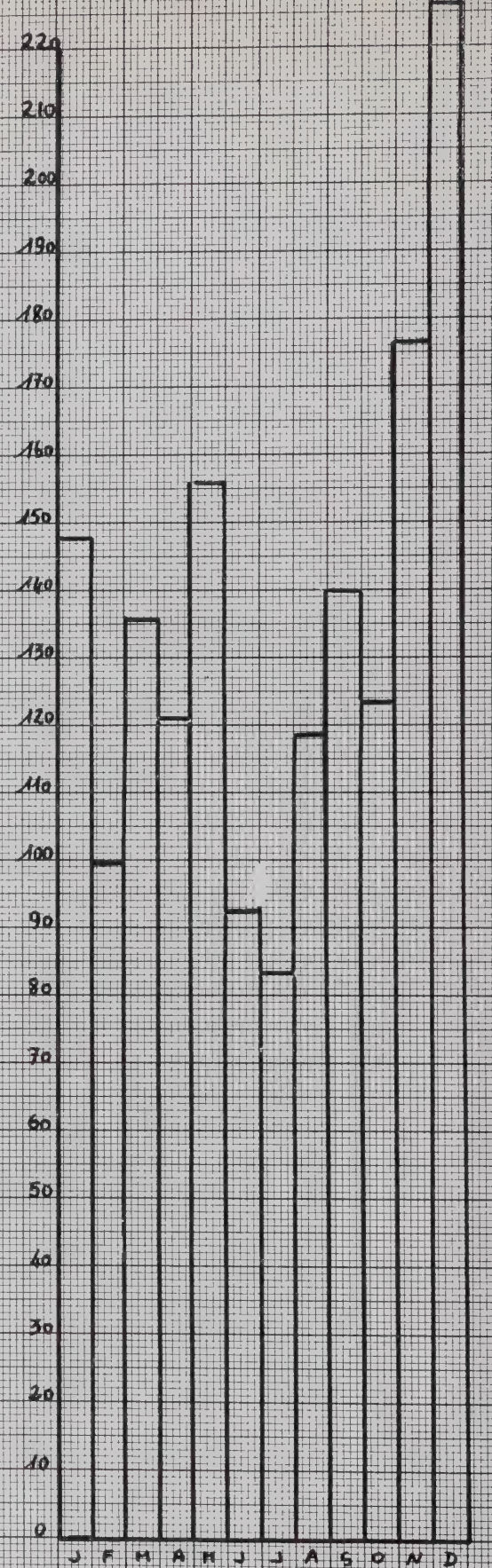

MERCŒUR (alt 600m)

M¹ annuelle = 1624 mm.

De tels écarts sont essentiellement dûs à l'exposition de la Xaintrie Noire. Ce plateau surplombe le Bas-Pays et subit de façon directe les influences océaniques. La Xaintrie Blanche, au contraire, est entourée de plateaux sur lesquels les pluies se répartissent.

Il faut noter également que les stations, situées en bordure des deux plateaux et surplombant les gorges qui les limitent, présentent quelques particularités :

— Les amplitudes annuelles y sont plus faibles : les étés y sont plus humides et les hivers plus secs.

— D'autre part, la pluviosité de Janvier est supérieure à celle de Novembre.

— Cependant, la moyenne annuelle y est plus basse que sur les plateaux, ce qui confère à ces bordures un régime pluviométrique plus régulier que le centre des plateaux.

Au contraire, si nous observons le nombre de jours de pluie qui, pour la Xaintrie, s'élève en moyenne à 152, nous remarquons que les bordures en présentent 160.

En conclusion, la Xaintrie présente partout le même aspect pluviométrique, exception faite pour ses bordures.

Ces dernières ont un régime moins contrasté ; mais une pluviosité d'été élevée, et des jours de pluie nombreux, rendent ce régime moins agréable que celui des plateaux.

3°) LES PLATEAUX ENTRE CORRÈZE ET LUZÈGE ont un régime pluviométrique qui rappelle celui de la Xaintrie.

La moyenne est de 1 370,4 mm par an et l'amplitude annuelle de 67,3 mm. L'été est toujours la saison la plus sèche, 254,6 mm, et l'hiver la plus humide : 387,7 mm.

Il pleut le moins en Juillet et le plus en Décembre, tandis que le mois de Novembre a une moyenne supérieure à celle de Janvier.

Cependant, on assiste à une modification du régime mensuel des pluies au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la vallée de la Dordogne pour se rapprocher du Haut-Pays.

a) Plus on s'enfonce à l'intérieur du plateau et moins la moyenne annuelle est élevée.

On assiste à un phénomène de nivellation des courbes de répartition mensuelle. Les amplitudes mensuelles s'atténuent ; les minima relatifs d'automne et de printemps diminuent pour, finalement, disparaître. Les courbes ont alors un aspect régulièrement décroissant de Janvier à Juillet, puis régulièrement croissant de Juillet à Décembre.

Ces phénomènes sont illustrés grâce aux 2 stations de Marcillac-la-Croisille et d'Egletons.

A Marcillac, on note un maxima relatif de printemps en Mai et un minima d'automne en Octobre. Rien de tel à Egletons. Ceci se retrouve au niveau de l'amplitude saisonnière : 160,6 à Marcillac - 105,6 à Egletons. Il pleut en moyenne 167 jours par an sur ces plateaux. Là encore, Marcillac et Egletons diffèrent.

	MARCILLAC	EGLETONS
Total	175	160
Décembre	18	17
Juillet	11,8	10 5
Avril	17	14.5

D'autre part, il faut remarquer que l'automne égletonnais est davantage pluvieux que l'hiver : déjà s'esquisse l'influence de la Montagne.

4°) LES PLATEAUX CORRÉZIENS ENTRE LUZÈGE ET DORDOGNE forment une zone à régimes pluviométriques complexes.

Il faut distinguer deux régions :

— les plateaux proprement dits,

— les zones de vallées : Dordogne et Basse-Luzège.

1 - **Le plateau** a une moyenne annuelle de 1 331,1 mm avec une amplitude de 79,4 mm entre les mois de Juillet (72 mm) et les mois de Décembre (151,4 mm).

EGLETONS (alt. 610m)

My annuelle : 1334 mm.

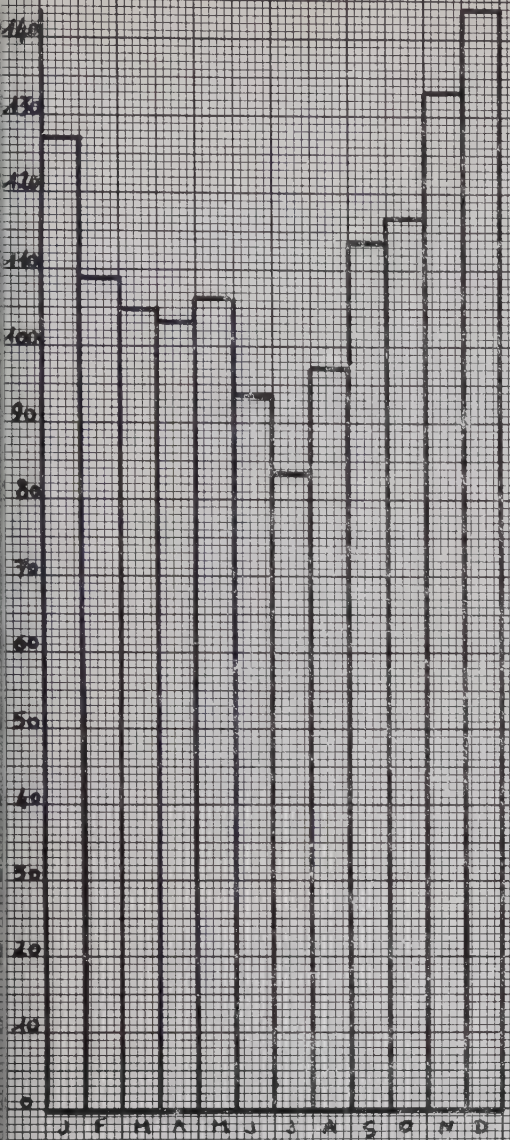

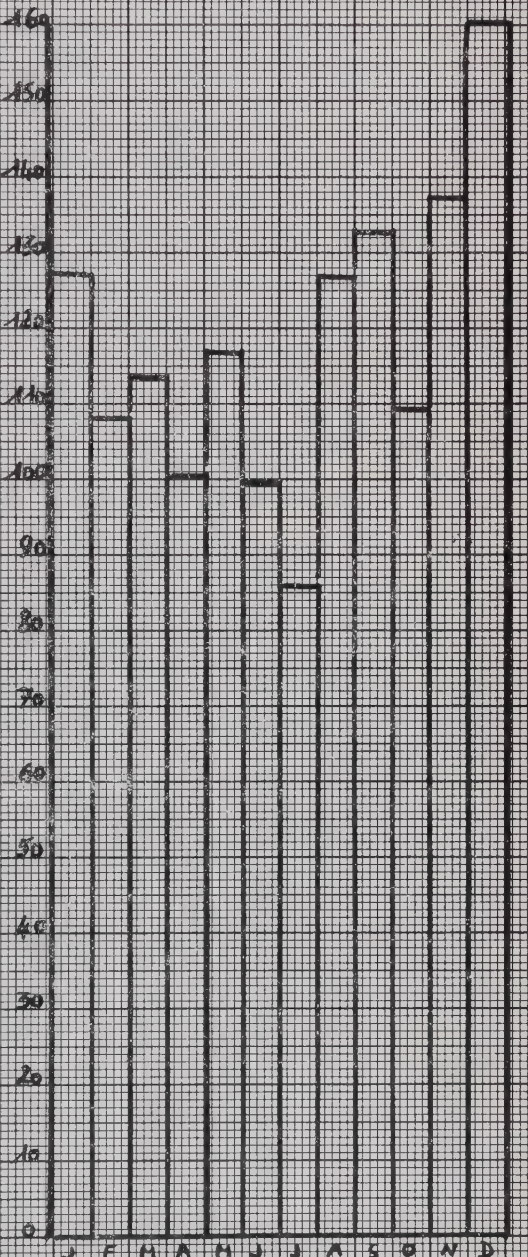

MARCILLAC (alt. 580m)

My annuelle : 1407 mm.

Si le mois de Janvier a une moyenne inférieure à Novembre, la répartition mensuelle des pluies offrent quelques faits nouveaux.

— a) Le minima relatif d'automne a disparu. Août, Septembre et Octobre présentent une pluviosité identique.

— b) On note, par contre, un maxima relatif en Mai élevé, puisque ce mois-là possède une pluviosité moyenne supérieure à celle de Janvier.

c) Il apparaît un minima d'hiver important en Février (76 mm pour 72 en Juillet).

Le régime saisonnier est également particulier : l'été est toujours le plus sec avec un chiffre de 273 mm, mais c'est l'automne qui est le plus humide, 379,2 mm pour 350 en hiver, soit une amplitude saisonnière de 106 mm. Cette prédominance de l'automne marque l'influence du haut-pays tout proche.

Le nombre de jours de pluie est élevé, 177,6, et c'est le mois de Novembre qui en compte le plus, 19,5. Mais l'été est ici pluvieux : 37,8 jours pour 11,7 en Juillet. L'hiver, pour sa part, en compte 47 et l'automne 47,6.

2 - **La zone des vallées** Basse-Luzège et Dordogne a un régime pluviométrique tout à fait exceptionnel.

La moyenne annuelle y est basse : 1 110 mm ! Mais, en remontant le cours de la Dordogne, nous assistons à des modifications importantes de régime pluviométrique. En effet, si partout la pluviosité est basse, elle subit les influences des pays voisins. Les régimes des stations de la vallée sont des régimes d'emprunt, remaniés par des caractéristiques locales.

— a) SOURSAC :

Bien que sa moyenne annuelle n'atteigne que 1 160 mm, cette station ne s'est pas libérée de l'empreinte des plateaux.

En témoignent :

— l'amplitude annuelle élevée : 70,6 mm,

— la prédominance du mois de Décembre,

— un hiver plus humide que l'automne.

Cependant, deux caractères l'individualisent :

— Un mois de Mai très pluvieux venant en 2e position quant à l'intensité des pluies,

— Un mois de Novembre relativement sec venant en 5e position.

Le nombre de jours de pluie est de 160, et 3 mois ont 16 jours de pluie : Novembre, Décembre et Avril.

— b) SERANDON : 1 060,3 mm.

La moyenne annuelle basse, l'amplitude faible (40 mm) et un automne autant humide que l'hiver annoncent les plateaux du haut-pays.

Cependant, le régime saisonnier est l'exception : Mai est le mois où la pluviométrie est maximale, suivi de loin par Décembre et Août.

Ceci est peut-être dû à la situation de Sérandon, ancien oppidum gaulois, abrité des vents d'Ouest.

Il y pleut 168 jours par an et c'est en Novembre, Décembre et Avril, que les jours de pluie sont les plus nombreux.

— c) ROCHE-LE-PEYROUX : 1 185,4 mm.

subit de nombreuses influences : celle de la vallée de la Dordogne, celle des plateaux du haut-pays, celle des plateaux corréziens.

Si bien que le régime des pluies de Roche-le-Peyroux a un tracé de transition, résultant de la conjugaison harmonieuse des différents modes.

Moyenne annuelle basse, amplitude faible (38,8) et un automne l'emportant sur l'hiver, mais de peu, signe la proximité du haut-pays.

Par contre, la suprématie des mois de Décembre et de Novembre, l'importance de la pluviosité du mois de Janvier, témoignent l'empreinte des plateaux corréziens.

Cependant, les mois d'Août et Mai, avec leur moyenne supérieure à Janvier, replacent Roche-le-Peyroux sur les bords de la Dordogne.

Conclusion. Nous pouvons retenir un élément frappant :

il n'existe pas d'unité quant au régime pluviométrique, au sein du plateau corrézien.

Cependant, il ne faudrait pas croire que cette diversité est synonyme de contraste brutal. Au cours de ce chapitre, nous avons pu mettre en évidence plusieurs formes de passage d'un régime pluviométrique à un autre : les plateaux de Seilhac, Roche-de-Vic - la station de Roche-le-Peyroux pour ne citer que les plus éloquents.

S'il n'existe pas d'unité au sein du plateau corrézien, il existe une harmonie certaine, et la douceur des dégradés fait des régimes de transition des individualités à part entière.

III. — LE HAUT-PAYS

possède également une pluviosité élevée. La moyenne annuelle est de 1 387,1 mm, mais il n'existe pas davantage d'unité au sein de cette région qu'au sein des précédentes.

Il faut distinguer plusieurs parties :

1°) les contreforts Ouest de la Montagne,
2°) la Montagne proprement dite,
3°) le versant Est,
4°) les vastes plateaux de l'Est de la Montagne.

1°) **Les contreforts Ouest de la Montagne** ont un régime pluviométrique élevé par rapport à leur altitude. La moyenne annuelle, réalisée à partir des stations de Bugeat, Saint-Hilaire-les-Courbes et Pérols-sur-Vézère, est de 1 531,9 mm pour 181,4 jours.

L'hiver est très pluvieux, 445,8 mm en 49,6 jours de pluie, et l'été, saison la moins humide, compte cependant 314,6 mm en 39,9 jours de pluie.

En été, il pleut donc dans cette région autant qu'en hiver dans le Bas-Pays ou qu'en automne sur les plateaux corréziens de l'Ouest. Cependant, l'importance des pluies d'été n'est pas due, comme dans le Bas-Pays, aux orages. Ces derniers sont plus nombreux à la belle saison (13 jours en moyenne), mais leur chiffre ne représente que le 1/3 des jours de pluie d'été.

La répartition mensuelle des pluies est ici classique : Juillet

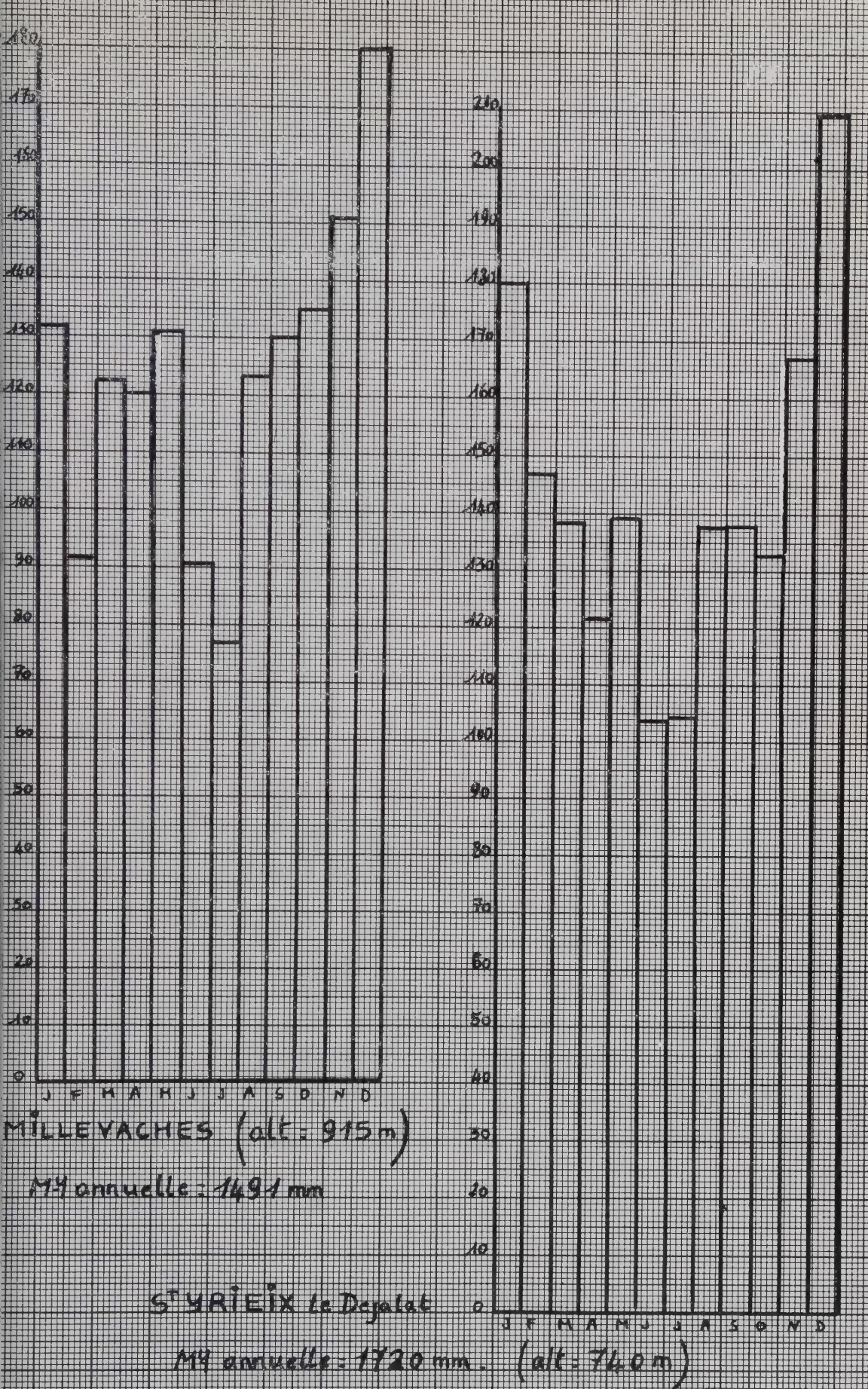
J F M A M J J A S O N D
MILLEVACHES (alt: 915 m)
MH annuelle : 1491 mm
J F M A M J J A S O N D
ST YRIEIX le Dejalat
MH annuelle : 1120 mm. (alt: 740 m)

et Décembre sont les extrêmes. L'amplitude annuelle est relativement faible : 73,6, car si Décembre offre une moyenne élevée (171 mm), celle de Juillet ne l'est pas moins pour la saison (95,2 mm).

On note toujours un maxima relatif de printemps en Mai, et un mois de Novembre à moyenne élevée, supérieure à celle de Janvier.

2°) **La Montagne.**

a) A l'extrémité Sud de la Montagne se dresse le massif des Monédières et, si celui-ci n'emporte pas la première place par l'altitude, il l'emporte très nettement par sa pluviométrie : sa moyenne annuelle est la plus élevée de tout le département avec 1 740 mm ! en 174 jours de pluie.

L'hiver y est la saison la plus humide : 536 mm en 46,4 jours de pluie, et la moyenne du mois de Décembre dépasse 200 mm !

L'été, relativement humide, ne compte que 346 mm en 37,9 jours de pluie. Aucun mois n'a une moyenne inférieure à 100 mm.

La répartition mensuelle des pluies entraîne quelques remarques :

1) Trois mois dominent le reste de l'année par l'importance de la quantité d'eau recueillie ; ce sont : Novembre, Décembre et Janvier.

2) Deux mois d'été sont nettement plus secs que les autres : Juin et Juillet.

3) L'amplitude saisonnière est importante, 190 mm, non du fait de la sécheresse de l'été, mais de celui de l'humidité de l'hiver.

4) Le maxima de printemps en Mai s'est estompé. Par contre, nous pouvons parler d'un minima relatif en Avril.

Cependant, malgré ces particularités, le régime pluviométrique des Monédières se rapproche beaucoup de celui des contreforts Ouest. Les différences qu'il présente ne semblent dues qu'à l'altitude.

USSEL (alt : 650 m)

My annuelle : 1138 mm.

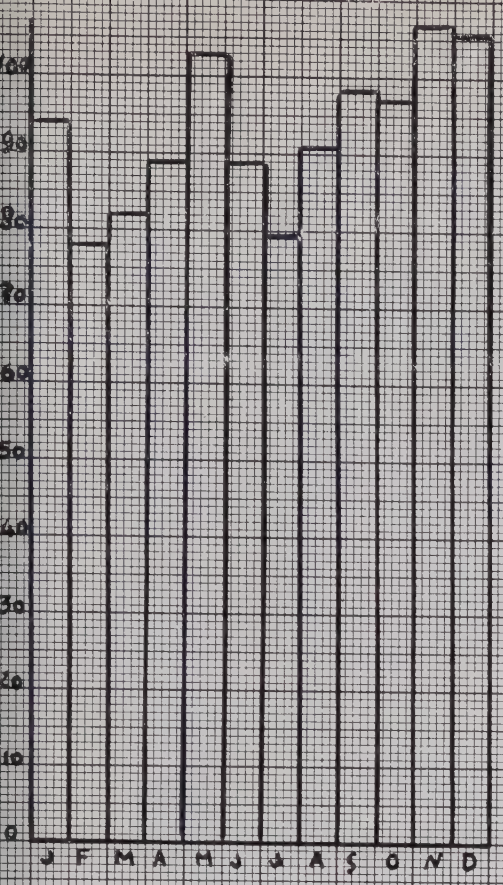

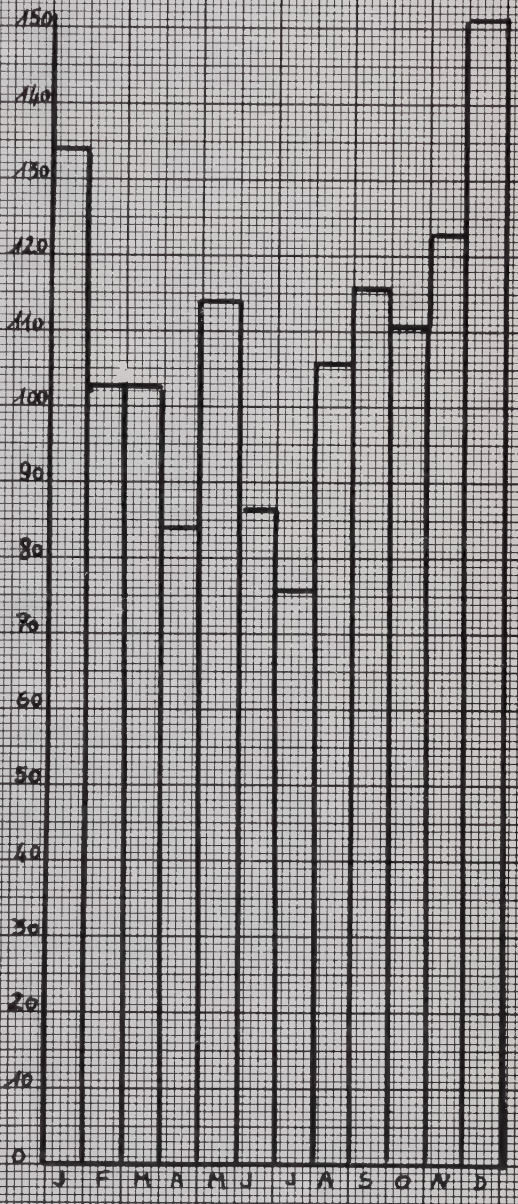

MEYMAC (alt 700 m)

My annuelle : 1312 mm.

b) Le reste de la Montagne, bien que plus élevé, bénéficie d'une pluviosité moindre : la moyenne annuelle des 3 stations de Millevaches, Peyrelevade et Saint-Merd-les-Oussines est de 1 440,8 mm pour 179 jours de pluie.

Si Décembre reste le mois le plus humide de l'année, 181 mm en 18,4 jours de pluie, et l'hiver la saison où il pleut le plus fréquemment — 48 jours — c'est en automne que l'on recueille la plus grande quantité d'eau : 428 mm pour 410 mm en hiver. Cependant que le printemps se distingue par de nombreux jours de pluie — 47,3 — pour 46 en automne.

L'été, comme dans toute la Montagne, reste une saison humide et pluvieuse.

La répartition mensuelle des pluies est ici particulière :

Bien sûr, Novembre, Décembre, Janvier dominent la pluviométrie d'ensemble. Bien sûr, Juin et Juillet apparaissent comme des mois secs. Mais on note un minima relatif d'hiver important en Février : Ce mois-là présente une moyenne à peine supérieure au mois de Juin !

Cette particularité explique la prépondérance de l'automne sur l'hiver.

Là encore, il faut remarquer que le mois de Novembre a un régime pluviométrique d'hiver.

3°) **Le versant Est de la Montagne** est une zone de transition entre les massifs élevés et les plateaux de l'Est. A altitude égale, la moyenne annuelle est plus basse que celle des contreforts Ouest. Les stations de Meymac et Saint-Germain-Lavolps offrent un chiffre de 1 310 mm pour 170 jours de pluie.

Le régime saisonnier est modifié. L'hiver est la saison la plus humide tandis que l'automne vient à la deuxième place. Cependant que l'intensité des pluies diminue : 373,8 mm pour l'hiver et pour l'automne : 339,3 mm.

Le régime mensuel amorce des transformations annonçant celui du plateau.

1) L'amplitude annuelle entre les mois de Juillet et Décem-

bre est faible (70 mm), car si l'été est relativement pluvieux, l'intensité des pluies d'hiver diminue. Décembre ne présente une moyenne que de 144,8 mm (pour 181 dans la Montagne).

2) L'intensité des pluies de Novembre est identique à celle des autres mois de l'automne.

3) Le mois de Mai offre un maxima relatif de printemps, tandis que s'estompe le minima en Février.

Les jours de pluie restent élevés, 170 par an, et l'hiver vient à la première place avec 46,6 jours tandis que l'automne et le printemps en ont respectivement 44,6 et 43,5.

Les jours d'orage sont peu nombreux (19 jours par an à Meymac) et se répartissent régulièrement du mois d'Avril au mois de Septembre.

4°) **Les hauts plateaux de l'Est** possèdent un climat moins humide que le reste du haut-pays. La moyenne annuelle y est de 1 157,7 mm pour 176,3 jours de pluie.

Mais tant le régime saisonnier que le régime mensuel présentent des particularités notables.

a) Les SAISONS ont des régimes pluviométriques très proches.

L'amplitude saisonnière est faible : 33,4, et, exception faite de l'automne qui se détache des autres saisons (302,9 mm), été, hiver, printemps offrent des chiffres très voisins : 270 mm.

Cependant, à intensité de pluie identique, ne correspond pas un nombre de jours de pluie comparable :

C'est l'hiver qui en comporte le plus : 47,8, et l'été le moins : 36,5. Il faut noter que dans cette zone montagneuse, les jours d'orage sont nombreux (30 par an à Ussel). On les rencontre principalement de Mai à Septembre et ils dominent pendant les 3 mois d'été (16,4 jours à Ussel).

b) Le REGIME MENSUEL entraîne également des remarques :

1° Le maxima absolu se situe en Novembre : 107 mm pour 19,2 jours de pluie. Cependant, Décembre n'est que légèrement dépassé.

Par contre, Janvier présente une pluviométrie faible pour la saison.

2° Le minima absolu se situe en Février : 77,1 mm pour 80,6 mm en Juillet. Mais le nombre de jours de pluie est minima en Juillet : 10,7 pour 14 en Février.

3° On note dans toutes les stations un maxima relatif de printemps en Mai : 101,2 mm pour 14,3 jours de pluie. Il est bon de rappeler ici que c'est en Mai où l'on rencontre les premiers orages.

En conclusion, nous voyons que d'Août à Janvier les indices pluviométriques sont très voisins. On note deux minima : un en Février, l'autre en Juillet. Par contre, la fin du printemps est pluvieuse : maxima relatif de Mai lié aux orages.

De cette étude du haut pays, nous pouvons retenir plusieurs éléments :

1) L'intensité des pluies décroît d'Ouest en Est.

2) Plus que l'altitude, c'est l'exposition qui détermine l'intensité des pluies : c'est ainsi que l'on peut opposer le versant Ouest et le versant Est de la Montagne, et c'est ainsi que l'on peut expliquer le maxima observé dans les Monédières. Ce massif élevé est le premier obstacle important que rencontrent les souffles humides venus de l'océan.

***

En conclusion de cette étude pluviométrique de la Corrèze, nous devons retenir :

1) L'intensité des pluies croît d'une façon générale avec l'altitude. Il pleut davantage sur le Haut-Pays que sur le plateau corrézien et davantage sur le plateau **que** sur le Bas-Pays.

2) L'exposition joue également un rôle important : les versants exposés à l'Ouest sont plus arrosés que les autres.

3) La diversité des régimes observés confirme la notion suivante : en région tempérée, la pluviosité n'est pas un élément déterminant du climat.

1cm = 10 jours de vents

ROSE DES VENTS

établie d'après les observations quotidiennes faites à l'Ecole Forestière de MEYMAC, de 1962 à 1970.

3° Les Vents.

Les vents, en Corrèze, ne dépendent pas des conditions locales mais s'expliquent par les circonstances météorologiques générales. Nous avons vu dans un chapitre précédent comment s'affrontaient les masses d'air anticycloniques et les systèmes dépressionnaires. Nous n'y reviendrons pas.

L'étude de la rose des vents montre que ce sont les vents de secteurs Nord, Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest qui sont les plus représentés : ceci confirme la prépondérance des influences océaniques dans le climat corrézien.

Cependant, le nombre de jours de vents nuls est, lui aussi, élevé (60 par an), preuve du rôle important des anticyclones.

Les secteurs Nord-Ouest et Nord dominent alors qu'il y a davantage de vents nuls que de vents Ouest ou Sud-Ouest. Les vents de secteurs Sud à Nord-Ouest sont négligeables.

Cependant, les vents ne sont jamais très violents et, si l'on note quelques rafales dépassant 60 km/heure, elles restent l'exception. Le caractère essentiel des vents en Corrèze est leur instabilité : jamais plus de 7 jours de vents de même secteur.

1°) **Les vents de secteur Nord et Nord-Ouet** sont bien représentés durant toute l'année mais dominent durant la saison froide.

De Décembre à Février, ils représentent plus de la moitié des jours de vents ; pour tous les autres mois, sauf Août et Septembre, plus du tiers.

Rappelons que des vents de tels secteurs sont provoqués par les attaques, sur le front Sud-Ouest et Sud de l'anticyclone,

de système dépressionnaire du Golfe de Gascogne et de la Méditerranée occidentale.

Ce vent froid et humide, fréquent dans toute la Corrèze, est nommé « ven nègre » et a fort mauvaise réputation.

Cependant, durant les mois d'Août et Septembre, nous assistons à un autre phénomène.

Les vents Nord-Ouest et Nord laissent la place aux vents d'Ouest ; que se passe-t-il donc ?

2°) **Les vents d'Ouest :**

Si ces vents sont relativement importants, ils ne sont bien représentés qu'en Août et Septembre.

Durant les deux mois, les vents de secteurs Ouest sont dominants. Or, les conditions météorologiques générales ne suffisent pas à expliquer ce phénomène.

Nous pensons que cette prépondérance des vents d'Ouest, pendant les deux mois les plus chauds de l'année, est un phénomène dont le principe est identique à celui de la mousson :

En effet, les masses rocheuses du Massif Central se réchauffent plus vite que l'océan, il se crée en Juillet et surtout en Août une zone dépressive sur les terres, zone qui appelle les hautes pressions relatives de la mer, d'où la présence des vents d'Ouest.

Ceci est encore sensible en Septembre, mais s'atténue et disparaît rapidement. Rien de cela en Octobre. Au contraire, c'est surtout ce mois-ci que les vents de secteur Est et Sud-Est sont les plus importants.

Nous assistons donc là à une inversion du régime des vents liée à un déséquilibre calorique entre terre et eau.

Il est bon également de noter que, à l'inverse de ce que l'on pourrait penser, les vents d'Est ne sont pas froids. Bien au contraire, ceux-ci entraînent un réchauffement sensible des températures diurnes (+ 10°), alors que les températures nocturnes auraient tendance à baisser. Ces vents d'Est ne sont pas seulement chauds, ils sont également secs, et s'accompa-

gnent de beau temps. C'est ainsi qu'à Meymac, du 19 au 24 Octobre 1968, le vent est de secteur Est, le ciel est clair, les températures maxima à 20°7 et les minima à 5°5. Puis, du 25 au 26 Octobre, le vent tourne à l'Ouest. Nous assistons à une baisse des températures maximales de 5°2 tandis que les minimales augmentent de 2°7. Il pleut 32 mm en 2 jours. Nous ne possédons malheureusement pas d'étude de l'onisation atmosphérique car si ces vents étaient ionisés positivement, ils pourraient être assimilés au foehn observé dans les vallées des Alpes suisses.

3° **Les vents de Sud-Ouest :**

Ils viennent en 4e position après les vents de secteurs Nord-Ouest, Nord et nuls. Ils sont bien représentés durant tous les mois de l'année et ne sont prédominants en Mai que de très peu.

Le régime de ces vents doux et humides rappelle le régime pluviométrique général de la Corrèze. En effet, nous notons 4 maxima durant l'année : Mars, Mai, Août et Novembre.

La présence d'une prépondérance des vents du Sud-Ouest entraîne toujours des pluies élevées sur le pays : ce vent, que le patois nomme généralement « la soulière » (1) est également appelé « plusal ».

Il est la résultante de l'attaque de l'anticyclone continental par une dépression venue du golfe de Gascogne et se dirigeant vers l'Atlantique Nord.

Les vents de secteur Nord-Est, Sud-Est et Sud sont trop rares pour prétendre à une étude spéciale. Nous pensons qu'il s'agit là de formes de passage d'un secteur déjà étudié à un autre.

En conclusion :

L'étude des vents de la Corrèze manque d'originalité car car nous ne rencontrons pas de vents locaux. Cependant, la particularité du régime des vents d'Ouest, liée aux caractères des vents d'Est, méritait d'être soulignée.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que le vent n'est pas un des éléments prépondérants du climat corrézien.

(1) Confusion avec le vent du Sud, ou ven blanc.

4° L'Insolation.

Un seul poste en Corrèze, celui de Malemort-Puymaret, nous fournit des renseignements concernant l'insolation du pays. Les résultats sont exprimés en % par rapport au nombre d'heures d'insolation totale possible ; ces derniers chiffres sont obtenus à partir de ceux de Paris, rectifiés par la différence de grades en latitude Nord.

L'insolation totale moyenne de l'année est de 41,4 % et nous obtenons le régime mensuel suivant :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
25,5	33,1	41.4	38,2	44,6	50,3	57.3	48 5	45.9	45,4	20,7	21,7

Le mois le plus ensoleillé est Juillet et le moins Novembre, ce qui apparaît comme inversement proportionnel à l'intensité des pluies.

L'ensoleillement est régulièrement croissant de Novembre en Juillet, puis décroissant de Juillet à Novembre. Il faut toutefois noter :

1° - Que la courbe d'ensoleillement infléchit en Avril, alors que le maxima relatif de pluie de printemps s'observe en Mai. D'autre part, le mois d'Avril correspond, sur le plan thermique, à un mois de printemps où les températures se réchauffent.

Nous pensons pouvoir expliquer cette dissociation en ayant recours au régime des vents : Avril est le mois où les jours de vent nul sont les moins nombreux alors que sont bien représentés les vents de secteur Nord, Nord-Ouest, Ouest

et Sud-Ouest. Cette multiplicité de vents de secteurs différents entraîne une grande turbulence atmosphérique, qui amène une nébulosité importante sans entraîner une hausse de pluviométrie. Ce sont des giboulées retardées ; si la quantité d'eau totale recueillie est moindre, les jours où on observe la pluie sont plus nombreux.

2° - Il se produit entre Octobre et Novembre un décalage brutal des heures d'ensoleillement d'automne à celui de l'hiver alors que tous les autres passages se font de façon progressive.

Le régime saisonnier, bien que classique, est remarquable par certains points :

1 - L'hiver possède un ensoleillement très faible : 22,6 % en moyenne, ce chiffre peut descendre à 11,5 % et atteindre 40,5 %.

Et si on enregistre, en moyenne, en Décembre 60 heures de soleil, on peut n'en compter que 28 certaines années.

2 - L'ensoleillement d'été est bon, s'élève en moyenne à 52,1 % et peut atteindre 64,8 %. De Mai à fin Août, l'insolation moyenne mensuelle dépasse 200 heures ; elle peut en dépasser 300 en Juin et en Juillet.

3 - L'automne apparaît comme une belle saison par rapport au printemps, si l'on exclut le mois de Novembre qui appartient à l'hiver. En effet, d'Octobre à Novembre, nous passons brutalement de 154 heures d'insolation mensuelle à 60 heures.

Cette étude, réalisée à partir de la station de Malemort, dans le Bas-Pays, est valable pour l'ensemble du département quant aux régimes d'insolation. Cependant, il faut noter que les jours de pluie sont beaucoup plus nombreux, et sur les plateaux et sur le haut pays ; nous pouvons donc penser que l'insolation y est moindre. Pour 155 jours de pluie à Malemort, nous en relevions 141 à Beaulieu : région la plus ensoleillée et la plus chaude — 165 en moyenne sur les plateaux et 175 dans le haut-pays.

Cette croissance régulière des jours de pluie doit être liée à une diminution proportionnelle de l'ensoleillement.

Ceci reste toutefois du domaine de l'hypothèse car, si sur les plateaux le climat est océanique, dans le haut pays, les influences continentales entraînent des types de temps très contrastés. Pluie et soleil peuvent se succéder brutalement. La quantité d'eau recueillie peut être élevée sans rien enlever à la qualité de l'insolation.

***

Conclusion. - L'insolation de la Corrèze, avec 1 841 heures, est tout à fait convenable et si, en quantité, on peut lui reprocher des chiffres quelque peu modestes, la qualité de l'insolation doit être remarquée.

En effet, dans ce pays où l'altitude moyenne est de 520 m, où les nuisances sont rares pour ne pas dire inexistantes, où le domaine de la forêt est étendu, la pureté de l'air ne fait aucun doute.

Les radiations solaires nous parviennent donc parfaitement ; peu de choses viennent troubler leur efficacité.

Ce caractère qui, ailleurs, est souvent lié à une haute nébulosité, mérite ici d'être souligné.

III. - LES CARACTÈRES DU CLIMAT

Il n'y a pas en Corrèze un climat, mais plusieurs types de climat, pouvant se superposer aux différentes régions géographiques étudiées.

1° Le Bas Pays

bénéficie d'un climat océanique aquitain. La température moyenne est assez élevée, 11° 8, tandis que les précipitations sont basses pour le département : 1 058,7 mm par an.

a) Le Bas-Pays est caractérisé pa la douceur de ses hivers : cette saison commence début Novembre et se termine fin Mars (en réalité, les rares études thermiques quotidiennes que nous possédons, semblent prouver qu'il faut scinder le mois de Mars en deux parties : le première quinzaine appartient à l'hiver tandis que la seconde appartient nettement au printemps. Malheureusement, le manque d'observations ne nous a pas permis de généraliser ce phénomène à l'ensemble du département.)

L'hiver dure donc de 4,5 à 5 mois : la température moyenne est de 5° 8. Le mois le plus froid est Décembre (3° 9) et seuls deux mois de l'année (Décembre et Janvier) ont des minima moyens inférieurs, mais de très peu, à 0° (— 0° 5 en Janvier). On observe la gelée 67 jours en hiver, soit 92 % du gel de l'année. Les gelées précoces sont rares. Exceptionnelles

avant le 15 Octobre, elles deviennent plus fréquentes dans la deuxième quinzaine du mois.

Si l'hiver est doux, il est pluvieux. Les pluies d'hiver représentent 43,6 % des pluies de l'année. Nous pourrions être étonnés d'un chiffre aussi bas. Cependant, n'oublions pas que le régime pluviométrique du Bas-Pays est régulier. Les chutes de neige y sont rares ; on en compte 8 jours, et cette neige ne demeure qu'exceptionnellement.

Les vents dominants en hiver sont de secteur Nord et Nord-Ouest comme dans tout le département.

L'insolation d'hiver enfin est faible puisqu'elle ne représente en 5 mois que 23,9 % de l'insolation de l'année.

b) L'été du Bas-Pays est chaud : il dure 4 mois, de Juin à fin Septembre. La température moyenne est de 18° 2 ; Juillet, mois le plus chaud, marque 19° 6.

Durant tout l'été, les minima moyens sont supérieurs à 10° tandis que les maxima moyens sont supérieurs à 20°.

On ne compte pas de jours de gel pendant ces 4 mois, d'une façon générale.

L'été n'en reste pas moins humide puisqu'il reçoit 30,6 % des pluies de l'année en 27,4 % du nombre de jours de pluie.

Cependant, l'ensoleillement est excellent : en 4 mois d'été, le Bas-Pays reçoit 48,3 % de l'insolation annuelle.

Le régime des vents, variable au début de l'été, marque, pour les mois d'Août et Septembre, une prédominance certaine des vents d'Ouest.

c) Le printemps dure peu : il commence à la mi-Mars et se termine début Juin : c'est une saison où l'évolution des températures est rapide ; elles passent de 9° à 17° en deux mois : en témoignent les températures moyennes des deux mois de printemps : 11° en Avril, 14° 5 en Mai.

L'influence hivernale est nette en Avril ; les minima moyens dépassent péniblement 4° tandis que les maxima plafonnent à 17°. Les gelées sont encore fréquentes.

En Mai, au contraire, tout annonce l'été : les minima

dépassent 8° tandis que les maxima sont tous au-dessus de 20°. Le gel y est rare, voire même exceptionnel.

Ces deux mois de printemps sont bien arrosés : alors que nous avions assisté, à la fin de l'hiver, à une inflation de la courbe de répartition des pluies, le printemps correspond à un pic pluviométrique. La survenue des orages n'est pas étrangère à ce phénomène. En effet, bien que pluvieux, ces deux mois bénéficient d'une bonne insolation : elle représente 19,3 % de l'insolation totale.

Les vents sont fort variés et instables. Le printemps nous apparaît donc comme une saison « remuante ». Les éléments se déchaînent, quittent l'hiver à regret pour se jeter dans l'été.

d) L'automne est beaucoup plus sage ; sa vie éphémère ne dure qu'un mois, celui d'Octobre, et bien que l'hiver soit proche, la terre ne se refroidit qu'à regret. La température est élevée (13° 7) ; les minima moyens en baisse nette sur ceux de l'été (7° 2), tandis que les maxima atteignent 19° 2. Le gel fait son apparition dès la deuxième quinzaine du mois.

Les pluies d'automne sont modérées, partout moins intenses que celles d'Août et de Septembre ; les jours de pluies à peine plus nombreux. Les jours d'orage diminuent tandis que les pluies d'hiver ne sont pas encore revenues.

Les vents sont faibles, peu nombreux, soufflant parfois du Sud-Est et réchauffant l'atmosphère.

L'insolation est encore très bonne. L'hiver surviendra sans transition dès le début du mois de Novembre.

L'automne est encore une belle saison où tout n'est que douceur. L'année se termine dans la sagesse, alors qu'elle avait commencé dans la turbulence du printemps.

2° Les Plateaux Corréziens.

Le climat du plateau corrézien est toujours un climat océanique aquitain. Cependant, dans cette zone où l'altitude relève graduellement de 300 à 650 m, l'influence, et de l'altitude, et de l'exposition est nette.

Les températures sont en baisse tandis que s'esquisse l'opposition des versants exposés, au Sud ou au Nord sur le plan thermique, à l'Ouest ou à l'Est sur le plan pluviométrique.

D'autre part, si sur les bas plateaux de l'Ouest, le climat est océanique aquitain pur, à peine modifié par l'altitude, le climat des plateaux de l'Est subit des influences continentales auvergnates.

Nous assistons donc à une modification du climat du bas-pays suivant deux vecteurs :

Le premier : Sud-Nord où l'altitude joue un rôle prépondérant.

Le second : Ouest-Est où un climat océanique dégradé fait place à un climat auvergnat.

La température moyenne du plateau est de 10° pour une pluviométrie annuelle de 1 293,4 mm.

a) L'hiver sur les plateaux est plus rude que dans le Bas-Pays. Cependant, cette saison étant très humide, les températures ne subissent pas d'écarts brutaux. Là encore, l'hiver commence début Novembre et se termine fin Mars. La température moyenne est de 4°, tandis que Décembre, mois le plus froid, marque 2° 2.

Les minima moyens sont toujours inférieurs à 4° durant l'hiver, et en Décembre, Janvier, Février, ils sont inférieurs à 0°.

Les maxima moyens plafonnent à 10°. Les jours de gel sont nombreux : on en compte 75 en moyenne dans l'hiver, soit

92 % du gel de l'année. Les gelées précoces, antérieures à la mi-Octobre restent exceptionnelles sur le plateau, car si l'humidité est génératrice de brouillard, elle protège des gelées nocturnes.

Le régime pluviométrique d'hiver est élevé puisque les pluies de la saison froide représentent 45,8 % des pluies annuelles. Les jours de pluie sont représentés dans la même proportion.

On compte 16 à 17 jours de chute de neige durant l'hiver. Et si, sur les bas-plateaux de l'Ouest, la neige ne résiste pas à la douceur des températures et à l'intensité des pluies, elle peut, sur les plateaux de l'Est, blanchir les versants Nord des collines jusqu'au printemps.

b) L'été, sur les plateaux, reste chaud. Il dure 4 mois, de début Juin à fin Septembre, et c'est Juillet le mois le plus chaud. La température moyenne observée est de 16°, alors qu'en Juillet on note 17° 4. Si tous les maxima moyens sont supérieurs à 20°, deux mois seulement, Juillet et Août, ont des minima supérieurs à 10°. Pour les 2 autres mois, ils se situent entre 9° et 10°.

Si les journées restent presque aussi chaudes que dans le Bas-Pays, les nuits d'été sont plus fraîches. On ne note cependant pas de gelées.

L'été du plateau est à peine plus humide que celui du Bas-Pays : il reçoit 28,3 % des pluies de l'année. Partout, le mois de Juillet est le plus sec tandis qu'en Août dominent les orages.

L'insolation et les vents obéissent aux mêmes lois que dans le Bas-Pays.

c) Le printemps des plateaux est une saison tourmentée, nettement plus fraîche que dans le Bas-Pays. Il dure également deux mois : Avril-Mai et la température moyenne de la saison est 10° 7.

Les minima moyens sont 3° 8 pour Avril et 6° 7 pour Mai et portent encore les vestiges de l'hiver ; les maxima moyens

sont dissociés : ceux d'Avril (13° 4) émergent avec peine de la saison froide tandis que ceux de Mai (17° 8) annoncent déjà l'été.

Les gelées, encore fréquentes en Avril, deviennent plus rares dans la première quinzaine de Mai, exceptionnelles mais possibles dans la seconde quinzaine.

Les deux mois de printemps assistent à une remontée de l'intensité des pluies : Avril l'emporte par le nombre de jours tandis que Mai l'emporte pour l'intensité ; à tel point que, pour les stations de Sérandon et de Chalvignac, situées dans la vallée de la Dordogne, le mois de Mai est le mois le plus arrosé de l'année (mais ceci reste l'exception).

Ensoleillement et vents sont comparables à ceux du Bas-Pays.

d) L'automne ne dure qu'un mois : Octobre. Sa température moyenne est de 11° 8 tandis que les minima moyens sont de 6° 7 et les maxima moyens à 16° 9. C'est donc une belle saison où, bien que la température moyenne soit inférieure à celle du mois de Mai, les écarts sont moindres.

Les pluies d'Octobre sont faibles comparativement aux mois voisins, et l'insolation tout à fait agréable. Là encore, l'automne apparaît comme une saison plus sereine que le printemps. Elle prolonge l'été et n'annonce l'hiver que par la survenue, dans la deuxième quinzaine, de gelées nocturnes.

3° Le Haut Pays.

Il ne jouit pas d'une unité climatique. En effet, la façade occidentale de la montagne, ainsi que les massifs eux-mêmes, bénéficient d'un climat océanique montagnard, alors que, sur les plateaux orientaux, sévit un climat auvergnat.

1°) **Le climat océanique montagnard** de la partie occidentale du haut-pays rappelle en tous points celui des plateaux corré-

ziens. Seule la différence d'altitude vient modifier les chiffres des températures et des pluies.

Il serait ridicule, dans cette région où l'altitude passe de 650 à 984 m, de donner un chiffre de température moyenne ; cependant, nous pouvons dire qu'à 650 m, la température moyenne est de 9° 4 et qu'elle sera, à 860 m, de 7° 9. Les pluies sont intenses : 1 520 mm par an.

a) L'hiver dure 5 mois, de début Novembre à fin Mars ; la température moyenne est de 3° 5 à 650 m, 2° 4 à 860 m.

Décembre est le mois le plus froid : 1° 6 à 650 m. Si, à la côte 650, l'évolution des minima et maxima moyens est comparable à celle des plateaux, très rapidement la rigueur de l'hiver s'affirme.

A Peyrelevade (785 m), les 5 mois d'hiver ont des minima inférieurs à 0°, tandis que les maxima plafonnent à 8°. Les jours de gel y sont nombreux : on en compte 100 par an à 700 m, dont 90 % en hiver. Les gelées précoces sont plus fréquentes : elles peuvent survenir dès la mi-Septembre, mais cela reste cependant exceptionnel. C'est à partir de mi-Octobre que le gel commence vraiment. Malgré les températures basses observées, on ne note pas davantage la gelée car l'humidité atmosphérique est très importante. Si les pluies d'hiver ne représentent que 47,2 % des pluies annuelles, il faut noter que, dans cette région, la quantité d'eau tombée en hiver est supérieure au double de la quantité d'eau tombée dans le Bas-Pays durant la même saison.

Les chutes de neige sont ici nombreuses : on en compte 30 jours, répartis de début Novembre à fin Mars. Mais il n'est pas exceptionnel de voir tomber quelques flocons en Avril et même en Mai. La rigueur des températures permet à cette neige de demeurer, et de s'accumuler au cours de l'hiver, rendant les communications difficiles. Dans les temps jadis, les cloches des villages sonnaient à la volée pour rappeler dans le bon chemin le voyageur errant sur la lande immaculée.

b) L'été, dans la partie occidentale du haut-pays, est tiède : on y note bien sûr des jours de fortes chaleurs, mais ceux-ci se font rares. A 700 m d'altitude, la température moyenne des quatre mois d'été est de 15° 2. Juillet, mois le plus chaud, n'atteint que 16°4 et, si les maxima moyens dépassent généralement 20° pour les quatre mois, les minima moyens n'atteignent 10° qu'exceptionnellement. Les journées sont tièdes mais les nuits fraîches. Cependant, la rareté du vent, la qualité de l'insolation et la pureté de l'air rendent le séjour estival très agréable.

Les pluies d'été sont bien sûr importantes par rapport à l'ensemble du département : il pleut davantage en été sur la Montagne qu'en hiver dans le Bas-Pays. Cependant, au sein de la région, l'été apparaît aussi sec que dans le reste du département : les pluies d'été représentent 28,7 % des pluies annuelles.

Il faut noter la forte densité estivale des orages : 16 jours en moyenne ; ces orages de montagne sont très violents, parfois même dangereux.

c) Le printemps reste ici une saison tourmentée. Avril et Mai émergent avec difficulté de l'hiver. A 700 m d'altitude, la température moyenne de la saison est de 9° 8. Les minima moyens sont bas : 2° 3 en Avril et 5° 3 en Mai, tandis que les maxima moyens sont dissociés : 13° 2 en Avril, 17° 1 en Mai.

Les gelées sont encore fréquentes et, tout en s'espaçant, se prolongent jusque dans la première semaine de Juin !

Les pluies de printemps sont intenses ; là, comme sur les plateaux, elles sont caractérisées par la reprise de l'activité orageuse.

Le printemps n'apparaît pas comme une belle saison. Les températures sont encore fraîches et les pluies abondantes. Dans la montagne, les mois d'Avril et de Mai terminent l'hiver plus qu'ils n'annoncent l'été.

d) L'automne, là encore, prolonge l'été. Les températures sont évidemment fraîches : à 700 m, la moyenne du mois est

de 11°. Les minima moyens à 5° 9, et les maxima moyens à 16° 6.

Les premières gelées font leur apparition, le plus souvent, dans la deuxième quinzaine du mois d'Octobre.

Les pluies sont peu abondantes pour la saison. L'automne est moins arrosé que le printemps.

Comme dans tout le pays corrézien, c'est une saison agréable. L'hiver arrive sans transition début Novembre où la moyenne mensuelle tombe à 8° 1.

2°) **Le climat « auvergnat »** des hauts plateaux de l'Est de la Montagne diffère totalement des types climatiques du reste du département.

L'influence océanique y est minime au profit de l'influence montagnarde de l'Auvergne.

La température moyenne annuelle est plus basse que ne le laisserait supposer l'altitude, 8° 3 à 750 mètres, alors que le total des pluies annuelles est nettement moins élevé que dans les régions environnantes : 1 162 mm par an.

Le découpage saisonnier de l'année est identique à celui des Plateaux et du Bas-Pays corréziens ; cependant, les caractères saisonniers diffèrent : ici, le climat est plus rude et plus sec que dans le reste du département.

a) L'hiver dure 5 mois, de début Novembre à fin Mars. La moyenne thermique de la saison est 2° 6 et Décembre marque 0° 8. Cependant, ce ne sont pas ces derniers chiffres qui font la rigueur de l'hiver car à cette altitude, ils n'ont rien d'exceptionnels.

Par contre, si l'on considère minima et maxima moyens, on est frappé par plusieurs particularités.

1) Tous les mois de l'hiver ont des minima inférieurs à 0° ; la moyenne de ces minima étant de — 3°.

2) Les maxima moyens sont tout au plus égaux à 10°, le plus souvent inférieurs.

D'autre part, les températures extrêmes observées sont très basses : il n'est pas rare que le thermomètre descende

à — 20° en Janvier. La température la plus basse observée au cours de la dernière décennie est de — 23°, et nous avons trouvé trace d'un — 28° en 1929.

Il gèle en moyenne 150 jours par an dans cette région et à l'altitude considérée ; mais les gelées d'hiver ne représentent que 75 % du gel total de l'année. En effet, il n'est pas de mois qui ignore le gel sur ces hauts plateaux.

De tels froids peuvent se comprendre si l'on considère l'humidité de cette région : celle-ci, en effet, est très basse pour l'altitude considérée.

a) L'intensité des pluies d'hiver, à 750 m d'altitude, est égale à celle d'hiver du bassin de Beaulieu à 145 m !

b) Elles ne représentent en quantité que 46,6 % des pluies annuelles pour 44 % des jours de pluie.

L'hiver des hauts plateaux est donc une saison extrêmement froide mais relativement peu humide. Cet état de l'atmosphère favorise l'accumulation de la neige qui tombe, en moyenne, pendant 32 jours, de début Novembre à fin Mars ; et ici aussi, le printemps n'est pas épargné. Cet enneigement important contribue à renforcer le trait auvergnat du climat des Hauts Plateaux.

b) L'été, comme dans tout le département, dure 4 mois, de début Juin à fin Septembre. La saison est belle, bien que la température moyenne soit peu élevée : 15° à 750 m et 16° 3 pour le mois de Juillet. Cependant, si les maxima moyens sont toujours supérieurs à 20° (23° 2 en moyenne), les minima moyens sont bas pour la saison : toujours inférieurs à 10°, leur moyenne s'établit à 6° 6. Le gel n'épargne aucun mois de l'été : exceptionnel cependant en Juillet, assez rare en Juin et Août, beaucoup plus fréquent en Septembre.

Quant au régime pluviométrique d'été, nous assistons à une dissociation entre intensité et jours de pluie.

En effet, les pluies d'été représentent 33,7 % des pluies annuelles alors que les jours de pluie n'atteignent que 25,6 %. Mais nous sommes ici dans une zone de forte activité orageuse : on compte, en moyenne, 15 jours d'orage en été. Il faut remarquer que la vallée de la Diège est la zone la plus orageuse de tout le département.

L'été reste, même sur les hauts plateaux, une saison agréable mais dont les régimes thermiques et pluviométriques présentent des écarts brutaux.

c) Le printemps, représenté par les mois d'Avril et Mai, est ici une saison froide. Sa moyenne thermique est de 9° 4 tandis que minima et maxima moyens sont respectivement inférieurs à 4° et à 20°. On compte encore 24 jours de gel au printemps et, bien que le mois de Mai bénéficie de températures plus clémentes, il n'évoque que de loin l'été.

Les pluies de printemps sont importantes ; l'activité orageuse, pratiquement nulle durant l'hiver, reprend dès le mois d'Avril pour devenir conséquente en Mai : on compte 8 jours d'orage pour 14 jours de pluie.

Là encore, le printemps apparaît comme une saison tourmentée, qui prolonge l'hiver plus qu'il n'annonce l'été.

d) L'automne n'est représenté que par le mois d'Octobre. Sa température moyenne est de 10°. Les minima moyens sont à 2° 5 et les maxima à 17° 5. Ses températures, bien que fraîches, rappellent davantage celles de l'été que celles de l'hiver. Les jours de gel deviennent plus nombreux surtout dans la deuxième quinzaine du mois : on en compte 12.

Le régime des pluies annonce celui de l'hiver : Octobre, Novembre et Décembre présentent une intensité de pluie à peu près identique. Cependant, le nombre de jours de pluie est moindre en Octobre, l'activité orageuse n'ayant pas totalement cessé.

Dans les hauts plateaux, comme dans toute la Corrèze, l'automne est une saison plus belle que le printemps.

Conclusion. Cette région, à climat auvergnat, apparaît donc comme originale au sein du département où règne un climat évoluant de l'océanique girondin à l'océanique montagnard.

Et, bien que nous soyons, à 750 m, dans un régime de demi-altitude, ce climat auvergnat, par ses contrastes, présente des effets toniques et stimulants supérieurs à ceux du climat océanique montagnard d'altitude égale.

Cependant, il faut noter que la région de Bort-les-Orgues, bien que située dans la zone des hauts plateaux à climat auvergnat, présente quelques particularités, liées uniquement à sa situation géographique.

a) Son altitude de 450 m adoucit la rigueur des températures : la température moyenne est de 9° 6 et seule 3 mois d'hiver : Décembre, Janvier et Février ont des minima moyens inférieurs à 0°.

D'autre part, on ne compte que 88 jours de gel par an dont 90 % en hiver.

b) La présence de l'énorme masse d'eau représentée par la retenue du barrage joue un rôle de régulateur thermique qui minimise les écarts des températures extrêmes.

Peut-être fait-elle bénéficier cette région d'un climat local de lac ? Nous manquons d'étude précise pour confirmer cette hypothèse.

c) Surplombée à l'Ouest par un à pic de 400 m dû à la présence du puy de Bort (860 m) et des orgues basaltiques, la ville se trouve ainsi très abritée des influences océaniques : en témoigne le régime pluviométrique de Bort-les-Orgues (1 094 mm par an) où l'on peut grossièrement distinguer 6 mois de pluie (Août à fin Janvier) et 6 mois de sécheresse (Février à fin Juillet).

Nous pouvons donc isoler ici un climat local dont les caractères généraux et les particularités propres en soulignent l'originalité au sein du climat corrézien.

IV. - APERCUS BIOCLIMATOLOGIQUES

De cette étude du climat de la Corrèze, il est bon de tirer quelques notions de bioclimatologie botanique, animale et humaine.

A. — Sur le plan botanique, nous avons déjà évoqué quels étaient les différents paysages offerts selon les variétés de climat régional ; nous n'y reviendrons pas, mais une question doit être ici développée : celle du boisement de la Corrèze. En effet,

1°) c'est un problème d'actualité : en 1906, 18 % seulement du département étaient couverts de bois, on en recense aujourd'hui plus de 40 % — ce reboisement s'étant effectué en majorité aux dépens des landes du Haut-Pays.

2°) c'est un problème étroitement lié au climat et à la nature des sols :

- Le climat, trop rude, est peu favorable aux cultures fragiles, exception faite pour le Bas-Pays. Au contraire, sa pluviométrie élevée, qui déjà favorise la pousse de l'herbe, favorise également la venue des arbres et plus particulièrement de certains résineux.
- Les sols, en majorité acides, ne sont pas indiqués pour les cultures céréalières, et, si ce n'était leur pauvreté en phosphore, ils réuniraient les conditions idéales pour la pousse des résineux.

Quoi qu'il en soit, il y a de cela quelques siècles, la totalité du pays corrézien était recouverte de forêts : forêts de feuillus

où hêtres, chênes, châtaigniers, bouleaux mêlaient leurs essences. De nos jours encore, dans les zones de boisement naturel, ce style de forêt domine : elle représente 70 % des surfaces boisées.

L'apparition des résineux est relativement récente : 85 % des forêts de pins sylvestres ont moins de 40 ans, et 40 % moins de 20 ans. Cette espèce semble bien adaptée au pays : en effet, elle est très résistante au froid, ce qui en fait l'arbre de choix du Haut-Pays. Cependant, son bois cassant supporte mal la neige et le givre : c'est ainsi que lors de la grande neige de 1965, un tiers des pins sylvestres du plateau de Millevaches ont été décimés.

Depuis une dizaine d'années environ, d'autres résineux ont été introduits en Corrèze, et plus particulièrement :

- l'épicéa de Sitka, qui offre l'avantage de bien s'adapter aux bas-fonds humides des anciennes tourbières du Haut-Pays ; malheureusement, il reste sensible au froid.
- le sapin Douglas (Pseudotsuga Douglasii) qui réclame une pluviosité abondante et présente une saison de végétation longue. Sur tous ces plans, le climat corrézien lui convient parfaitement, et lui assure, dans cette région, une des meilleures tables de production européennes.

Par son climat et par son sol, la Corrèze affirme sa vocation forestière, et si l'homme, au cours du siècle dernier, est allé à l'encontre de cette vocation, actuellement le reboisement est en pleine expansion (2 000 à 3 000 hectares par an sont reboisés).

Dans quelques décennies, la Corrèze aura, à nouveau, son vrai visage et, peut-être alors, son climat sera-t-il modifié ? Au caractère montagnard, faudra-t-il ajouter celui de climat de forêt ?

B. — Sur le plan animal, nous n'avons trouvé aucune donnée précise concernant la bioclimatologie ; cependant, nous savons qu'il existe une race limousine tant pour les ovins que pour les bovins ou les porcins ; le caractère essentiel de ces

races est leur rusticité : elles sont parfaitement adaptées au climat rude et au sol pauvre.

Nous nous contenterons donc ici de faire quelques remarques sur les espèces les plus représentatives.

— Le massif des Monédières et le plateau de Millevaches sont les domaines du mouton : ces brebis, hautes sur pattes, sont d'excellentes marcheuses et arpentent à longueur d'année la lande corrézienne ; elles savent se contenter des maigres paturages du Haut-Pays, et la bruyère reste la base de leur alimentation. Leur laine, rude et jarreuse, abondamment imprégnée de suin, les protège bien contre les intempéries du climat montagnard.

— La vache limousine est remarquable par sa faculté d'adaptation aux variations climatiques : l'élevage en plein air, 12 mois sur 12, se répand de plus en plus en Corrèze ; et des bêtes se sont parfaitement acclimatées au Canada et en Nouvelle-Calédonie !

Pour ajouter au caractère rustique des animaux corréziens, il faut signaler que, dans tout le Haut-Pays, et plus particulièrement dans la Montagne, vivent et se multiplient cerfs et chevreuils.

Dans le règne animal, la race limousine est donc bien typée ; qu'en est-il sur le plan humain ?

C. — Le médecin biologiste Yves Delage a donné de la race une définition qui nous servira de trame : « La race exprime les rapports des individus avec la nature et entre eux dans les groupes naturels établis par leur filiation généalogique. » Or, nous avons, en Corrèze, deux avantages assez exceptionnels.

1° C'est la découverte, à La Chapelle-aux-Saints (Bassin de Brive) d'un squelette complet d'homme préhistorique. Ce « vieillard », âgé d'une cinquantaine d'années, vivait là il y a 40 000 ans, à la fin de la période moustérienne. Cet homme de Néanderthal présente des traits squelettiques très archaïques, et, bien que la capacité de sa boîte crânienne soit de

1 600 cm3, les anthropologistes le considèrent comme un homo faber et non comme un homo sapiens.

A cette époque débuta la quatrième glaciation du Wurm et le climat corrézien d'alors est comparable à celui de la Laponie actuellement. Le glacier descendait au niveau de Bort-les-Orgues, tandis que le plateau corrézien était le domaine de la toundra à lichens et du renne. La forêt de feuillus (bouleaux, hêtres, aulnes, noisetiers) commençait dans la partie méridionale du département.

Il serait séduisant de penser que l'homme de La Chapelle-aux-Saints représente l'ancêtre éloigné du Corrézien d'aujourd'hui. Mais cette hypothèse ne saurait être retenue par un préhistorien, car on pense que les hommes de Néanderthal n'ont pu s'adapter au réchauffement qui a suivi la quatrième glaciation et entraîné la disparition du renne.

2° Le deuxième avantage est lié à l'extraordinaire complexité géographique du département, à ce relief anarchique et chaotique, qui a doté la Corrèze d'une vocation de terre refuge.

Si, au cours des siècles éloignés, la Corrèze a vu arriver les Néolithiques (— 4000), puis les Celtes lémoviques (— 350) et enfin les Romains, elle est, depuis, toujours restée en dehors des courants d'invasion.

Le même type d'homme a pu se reproduire sans grand croisement, en s'adaptant de mieux en mieux à la nature environnante et au climat. Et, si la généalogie de l'actuel Corrézien tient du Néolithique, du Lémovice et du Romain, les conditions de vie difficiles du pays lui ont forgé un caractère rude et solide comme du granit ; sobre, travailleur acharné plus que génial, cet homme trapu et fort bénéficie d'une santé excellente.

Sur le plan nosologique, la Corrèze ne présente aucune particularité : bien sûr, l'humidité du climat est génératrice de bronchopneumopathies ; liée aux travaux de la terre, génératrice de rhumatismes ; en somme, rien d'extraordinaire.

L'hygiéniste, jusqu'à ce jour, ne s'est guère occupé de la Corrèze : nous ne recensons actuellement qu'un seul établis-

sement de cure, le preventorium-aerium de Servières-le-Château. Situé à 220 mètres d'altitude, sur la façade Ouest de la Xaintrie surplombant la Dordogne, il bénéficie d'un régime thermique doux et d'une pluviosité modeste ; mais, entouré de tous côtés par le plateau corrézien, son air a la pureté conférée par l'altitude.

Conclusion. — Avec ses 520 mètres d'altitude moyenne, la Corrèze représente une région idéale pour des cures climatiques de demi-altitude. Le caractère montagnard du climat est partout adouci par les influences océaniques bénéfiques : Bernard de Ventadour n'écrivait-il pas à Eléonore d'Aquitaine :

« Can la douss'aura venta
Deves vostre païs,
Vejaire m'es qu'eu senta
Un ven de paradis. »

Pays pauvre en industrie, riche en pâtures, en forêts, en landes, il offre l'avantage d'un air pur : cure d'air où les nuisances sont inconnues et les allergènes rares.

Pays calme et accueillant, à la beauté sauvage et ignorée, il joint à l'effet tonique et stimulant de son atmosphère, le silence de sa campagne qui sommeille.

Cure d'air, cure champêtre, cure de calme, cure d'oubli des agressions citadines, oubli de la vie trépidante du XX^{e} siècle, cette terre limousine demande à être découverte et à être aimée.

CONCLUSIONS

Nous avons étudié ici le climat du département de la Corrèze : c'est un climat océanique aquitain où la variété des climats locaux met en évidence un caractère montagnard.

Après avoir vu le rôle de la latitude dans l'instabilité du temps, puis le rôle de l'altitude et de l'exposition, nous proposons une division climatique du département en 3 régions :

1° - Le Bas-Pays,
2° - Les Plateaux corréziens,
3° - Le Haut-Pays.

Enfin, une brève esquisse géologique complète l'étude des facteurs du climat.

Nous passons ensuite en revue les divers éléments du climat au sein des régions déjà définies :

Températures,
Pluies,
Vents,
Insolation.

Ceci nous permet, dans le chapitre suivant, de préciser les caractères du climat pour les grandes régions climatiques.

Un dernier chapitre à visée bioclimatologique termine cette thèse ; nous y rappelons la vocation forestière de ce département et l'intérêt qu'il présente pour les cures en demi-altitude.

SERMENT

En présence des maîtres de cette école, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirai et les soignerai sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes. Si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu,
Le Président de l'Université de Bordeaux II,
H. BRICAUD.

Bon à imprimer,
Le Président de Thèse :
J.-J. DUBARRY.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 26 Mars 1971.
Le Chancelier des Universités :
J. BABIN.

BIBLIOGRAPHIE

1 - ARCHIVES DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE MEYMAC, relevés météorologiques quotidiens, de 1962 à 1970.

2) - ARCHIVES DE L'O. M. N., station de Limoges, de 1921 à 1970.

3) - ARCHIVES NATIONALES, 67345, Etat des paroisses de l'élection de Tulle grêlées en 1695.

4 - BOUCHEPORN (F. de), Carte géologique de la Corrèze, 1873.

5 - BOUCHUT J., *Essai sur le renne.* 1 vol., Magne, édit., Périgueux, 1966.

6 - BOURDIER F., *Préhistoire de la France.* 1 vol., Flammarion, édit., Paris, 1963.

7 - *Bulletin climatologique mensuel de l'O. M. N.*, station de Limoges, de 1960 à 1970.

8 - CHASSANY, *Dictionnaire de la météorologie populaire.* 1 vol., Maisonneuve et Larose, édit., Paris, 1970.

9 - CONRAD, *Methods in climatology.* 1 vol., Harvard, édit.

10 - DAUTREMENT L., Carte départementale de la France, la Corrèze.

11 - DELORE P. et MILHAUD M., *Précis d'hydrologie et de climatologie clinique et thérapeuthique.* 1 vol., Doin, édit., Paris, 1952.

12 - DERRUAU-BONIOL S., *Le Massif Central.* 1 vol., Puf, édit., Vendôme.

13 - ELHAI H., *Biogeographie.* 1 vol., Colin, édit., Paris, 1968.

14 - ESTIENNE et GODARD, *Climatologie.* 1 vol., Colin, édit., Paris 1970.

15 - ETIENNE P., *Recherches sur le climat du Massif Central,* O. M. N., Paris, 1956.

16 - FOROT V., *Géographie économique de la Corrèze.* 1 vol., La Gutenberg, édit., Tulle, 1921.

17 - FOROT V., *Monographie de la commune de Naves.* 2 vol., Crauffon, édit., Tulle, 1905.

18 - GARRIGOU-LAGRANGE, *Essai sur la climatologie du Limousin.* 1 vol., Ducourtieux, édit., Limoges, 1890.

19 - HIPPOCRATE, *Œuvres complètes.* 4 vol., Union littéraire et artistique, Paris.

20 - *Inventaire forestier national de la Corrèze.* 1 vol., Allain, édit., Paris, 1969.

21 - KOSIORWSKI, *Archives de l'agent voyer.* Préfecture de la Corrèze, Tulle.

22 - MARTONNE de, *Traité de géographie physique.* 3 vol., Colin, édit., Paris, 1948-1950.

23 - MAUREILLE Paul, *Entre Dordogne et Luzège,* Lemouzi, nº 34, p. 191 à 198, Tulle, 1970.

24 - MILLOTE J.-P., *Précis de protohistoire européenne.* 1 vol., Colin, édit., Paris, 1970.

25 - OLIVIER G., *Anatomie anthropologique.* 1 vol., Vigot, édit., Paris, 1960.

26 - OLIVIER G., *Pratique anthropologique.* 1 vol., Vigot, édit., Paris, 1965.

27 - PERPILLOU A., *Le Limousin, étude de géographie physique régionale.* 3 vol., Durand, édit., Chartres, 1940.

28 - PIERY M., *Traité de climatologie médicale.* 4 vol., Masson, édit., Paris, 1934.

29 - PIVETEAU J. et BOISSIERE G., *Les croyances des premiers hommes.* Presse Médicale, 25-12-1953, p. 1773-1776.

30 - SANSON J., *Recueil de données statistiques relatives à la climatologie de la France,* O. M. N., Paris.

31 - SCHWARTZBACH M., *Climates of the past.* 1 vol., Van Nostrand, Londres, 1963.

32 - THOMPSON et O'BRIEN, *Le climat.* 1 vol., Laffont, édit., Paris, 1970.

33 - VAZEILLES M., *Mise en valeur du plateau de Millevaches,* 1959, 2e édition.

34 - YOUDEN W. J., *Statical methods for chemists.* Wiley and sons, édit., New-York, 1964.

IMP. ORBEUIL - TULLE